Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170391
Centre d'intérêt: 69

Martineau, Jacques.

La place de l'anglais dans l'enseignement au collégial de Sainte-Foy / Jacques Martineau. -- Sainte-Foy : Collège de Sainte-Foy, 1976.
59, [60] f. ; 28 cm.

Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 371.32'09714/M385p Cote LC: LB/3048/.C38

Descripteur(s): *Anglais (Langue) *Ecole française *Langue de travail *Enseignement collégial *Audiovidéothèque *Bibliothèque *Attitude de l'enseignant *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Influence de l'anglais *Utilisation de l'anglais

---

Compte rendu d'une étude sur l'utilisation de la langue anglaise dans l'enseignement au collège de Sainte-Foy. L'enquête avait un double but: identifier les matières ainsi que les sortes de matériel didactique les plus touchées; à partir des résultats, proposer des solutions pouvant s'appliquer à court terme. Les résultats de l'enquête sont d'abord présentés. Suit une identification des causes expliquant le rôle joué par l'anglais dans certaines matières. Des commentaires personnels complètent le tout.

Les données proviennent de deux sources: 1. Un inventaire des collections de la bibliothèque et de l'audiovidéothèque limité aux documents acquis entre 1970 et 1975 (résultats reproduits en annexe), 2. Un questionnaire sur la langue d'apprentissage destiné aux enseignants. Le questionnaire, reproduit en annexe, comprend deux volets portant sur les types de documents utilisés en classe et l'attitude des enseignants face à la langue des documents qu'ils utilisent en classe. Sur 145 questionnaires expédiées aux enseignants du collège Sainte-Foy, 96 (63%) ont été retournés.

L'anglais prend une place importante au collège. À la bibliothèque, dans une dizaine de matières, la proportion de livres en anglais dépasse 25%, atteignant 50% dans certains cas; 17,9% des périodiques sont en anglais; 27,2% des professeurs utilisent des textes en anglais; 47,8% d'entre eux font de la traduction. L'anglais s'impose donc comme seconde langue d'apprentissage. La pénurie de matériel didactique en français paraît la cause la plus déterminante de cette situation. Une perception négative des ouvrages scientifiques de langue française par les professeurs et la conception superficielle qu'ils se font de leur rôle face à la langue de l'étudiant sont aussi des facteurs d'importance.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03

Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170391

JACQUES MARTINEAU

LA PLACE DE L'ANGLAIS DANS L'ENSEIGNEMENT AU COLLÈGE DE SAINTE-FOY

COLLEGE DE SAINTE-FOY
1976

E D U Q 8170391

JACQUES MARTINEAU

LA PLACE DE L'ANGLAIS DANS L'ENSEIGNEMENT AU COLLÈGE DE SAINTE-FOY

COLLEGE DE SAINTE-FOY
1976

TABLE DES MATIERES

	Page
Présentation	1
1. La situation	5
1.1 Bibliothèque et audiovidéothèque	6
1.1.1 Bibliothèque (rayons)	6
1.1.2 Bibliothèque (réserve)	8
1.1.3 Bibliothèque (périodiques)	9
1.1.4 Audiovidéothèque	10
1.2 Professeurs	12
1.2.1 Manuels	13
1.2.2 Livres de référence	13
1.2.3 Polycopiés	14
1.2.4 Appareils et documents audio-visuels	15
1.2.5 Traductions	15
Synthèse	18
2. Les causes	21
2.1 Pénurie de matériel didactique en français	22
2.2 Critères de sélection du matériel didactique	24
2.3 Attitude des professeurs à l'égard de la langue des étudiants	30
Synthèse	36
3. Commentaires	39
3.1 Là où le bât blesse	40
3.2 Un vaste bureau de traduction	45
3.3 Que faire? Que faire? Que faire?	50
Conclusion	55

Annexes

1. Inventaire des collections de la bibliothèque et de l'audio-vidéothèque (statistiques)
2. Réponses au questionnaire sur la langue d'apprentissage (statistiques)
3. Questionnaire sur la langue d'apprentissage
4. Participation des départements à l'enquête (statistiques)

(...) Le français, pour des élèves francophones, est le véhicule de toutes les connaissances que l'école distribue: on parle français, on lit le français, que l'on aborde des mathématiques ou la géographie, les sciences naturelles ou la chimie. Tout ramène au français, à tout instant de la journée scolaire. L'enseignement du français est comme une "éducation permanente" installée dans la forme même de toutes les disciplines. De là naît le sentiment chez le pédagogue, qu'il ne cesse et n'en finit pas d'enseigner le français, que les leçons de prononciation, de vocabulaire ou de rédaction se renouvellent chaque fois qu'il convient de comprendre un mot de la terminologie des sciences ou de rédiger la solution d'un problème de calcul. (...)

E. Genouvrier, J. Peytard
Linguistique et enseignement du français, p. 185

PRESENTATION

Une enquête sur la langue. Encore une! Eh oui! Et ce n'est sans doute pas la dernière. On découvre sans cesse de nouveaux secteurs où le français est menacé. Quand ce ne sont pas les pilotes ou les contrôleurs aériens qui se battent pour avoir le droit de travailler en français, c'est le gouvernement fédéral qui fait peser sur la province la menace des districts bilingues. Et voilà que l'anglais s'est infiltré jusque dans nos écoles. On verra de quelle manière en lisant ce rapport.

L'idée de l'étude dont on va lire le compte rendu est née après que de nombreux indices m'eurent révélé que l'anglais tenait une place bizarrement importante dans l'enseignement de certaines matières dans notre Collège. Des témoignages d'étudiants surtout (sans que je les ai sollicités) m'avaient mis la puce à l'oreille, d'autre part, des documents en anglais utilisés dans certains cours m'étaient tombés dans les mains par hasard. C'est ainsi que j'avais appris que des étudiants étaient forcés de traduire leurs textes avant de les étudier, que d'autres recevaient des devoirs formulés en anglais exclusivement, etc... Ces faits pourtant réels m'apparaissaient à peine croyables dans le contexte d'un cégep francophone. Mais je sentais bien qu'il fallait être prudent et me garder d'en tirer des conclusions; il pouvait s'agir de faits isolés pas du tout révélateurs de la situation d'ensemble. J'ai voulu en avoir le coeur net. De là l'idée de l'enquête. Il ne faudrait cependant pas qu'on croit que j'étais poussé uniquement par le désir de vérifier mes soupçons.

Bien des raisons me semblaient justifier, de toute façon, une enquête sur la place de l'anglais dans l'enseignement: 1° la langue de travail de l'étudiant est un aspect qui avait toujours été négligé par les différentes enquêtes ou recherches portant sur le statut du français au Québec, y compris dans le Rapport Gendron; 2° tous les professeurs étant, à mon avis, des professeurs de français, il était important de vérifier si certains d'entre eux ne négligeaient pas cet aspect de leur enseignement en obligeant les étudiants à passer par le biais de l'anglais pour l'apprentissage de certaines matières; 3° le droit d'étudier dans sa langue étant un droit qui ne se discute pas (au niveau collégial), ceux qui ne respectaient pas ce droit devaient être dénoncés.

En faisant mon enquête, je poursuivais un double but: identifier les matières ainsi que les sortes de matériel didactique les plus touchées; mettre le doigt sur les causes du mal (si mal il y avait), de manière à proposer des solutions pouvant s'appliquer à court terme autant que possible.

Pour rassembler les données nécessaires, j'ai eu recours à deux sources: d'une part, les collections de la bibliothèque et l'audiovidéothèque dont il a fallu faire un inventaire systématique; d'autre part, les professeurs, qui ont été invités à collaborer en répondant à un questionnaire sur la langue d'apprentissage. Ce questionnaire (voir annexe 3) visait à rassembler des informations sur certains types de documents couramment utilisés en classe mais qui ne proviennent pas nécessairement du fonds de la bibliothèque ou de celui de l'audiovidéo-

thèque, comme les polycopiés, les manuels, les textes traduits par les professeurs eux-mêmes. Le questionnaire cherchait aussi à scruter l'attitude des professeurs face à la langue des documents qu'ils emploient dans leur enseignement.

Le rapport se divise en trois grandes parties. Dans la première, je tente d'établir la place consentie à l'anglais dans l'enseignement des diverses matières (excluant français, langues, philosophie), à partir des données fournies par l'inventaire des documents de la bibliothèque et de l'audiovidéothèque ainsi que par certaines réponses du questionnaire adressé aux professeurs. Dans la seconde partie, je tente d'identifier les causes qui peuvent expliquer la place qu'a prise l'anglais dans l'apprentissage de certaines matières. La troisième partie est consacrée à des commentaires personnels sur certains faits révélés par l'enquête. Enfin, le rapport est complété par des annexes où on trouvera un nombre considérable de tableaux statistiques ainsi que le texte du questionnaire sur la langue d'apprentissage.

Il est important que le lecteur sache que certaines matières n'ont pas été touchées par la présente étude. Pour des raisons qui sont évidentes, j'ai exclu à priori français, philosophie, langues. Les chiffres qui sont cités dans ce rapport ne tiennent donc jamais compte de ces matières. Le lecteur devra s'en souvenir. D'autre part, les professeurs du département des arts n'ont pas été sollicités par le questionnaire. Il s'agit en fait d'une erreur d'appréciation: les informations que j'avais me laissaient croire que l'anglais ne posait pas de problème dans ce département, ce qui n'est pas tout à fait le cas.

1. LA SITUATION

1.1 BIBLIOTHEQUE ET AUDIOVIDEOTHEQUE

Une bonne partie des instruments de travail des professeurs et des étudiants est concentrée à la bibliothèque et à l'audiovidéothèque. En effet, les livres, les périodiques, les films, les disques, etc... servent à alimenter l'activité journalière des professeurs qui y puisent les éléments de leur enseignement et celle des étudiants qui y trouvent les outils de leur apprentissage. Si, comme certains indices le laissent supposer, l'anglais a fait une percée sérieuse dans l'enseignement au Collège de Sainte-Foy, c'est assurément dans les collections de la bibliothèque et de l'audiovidéothèque qu'on en trouvera les manifestations les plus évidentes.

1.1.1 BIBLIOTHEQUE (rayons)

Les recherches menées à la bibliothèque avaient pour but, dans un premier temps, de déterminer la quantité de livres en français et de livres en anglais mis à la disposition des professeurs et des étudiants. On comprendra qu'il était impensable d'inventorier tous les livres déposés à la bibliothèque. C'est un travail de moine qui aurait pris des mois. Il fallait faire une sélection. C'est pour cette raison que j'ai choisi de me limiter aux livres acquis pendant les cinq dernières années (sept. 1970 p sept. 1975). Mais cette première sélection s'est avérée insuffisante, compte tenu de l'échéancier fixé pour mener à bien l'étude. J'ai donc écarté, en cours de route, certaines familles de la classification Dewey où le taux de livres anglais était

nul ou presque nul (exemples: littératures, histoire, géographie, musique).

Les résultats de l'inventaire des livres de la bibliothèque se trouvent résumés dans le tableau 1 (en annexe)[1]. Pour le détail, on pourra se reporter aux tableaux 2 à 8. Les matières où le taux de livres en anglais se révèle le plus élevé sont les sciences exactes (physique, chimie, mathématiques, biologie), l'informatique et la psychologie. Depuis cinq ans, les rayons de la bibliothèque consacrés à ces matières se sont enrichis de 25% à 50% de livres en anglais, selon les cas. Encore faut-il tenir compte ici que certains des chiffres à partir desquels a été établi le tableau 1 sont des moyennes[2] et que, si on scrute les chiffres en détail, on découvre des cas où le taux de livres en anglais dépasse largement 50%. Il en est ainsi pour l'algèbre (65.7%), la géométrie analytique (57.1%), le calcul (61.1%) et la microscopie (58.3%).

Si, maintenant, on cherche dans les tableaux statistiques les indices d'une amélioration ou d'une dégradation croissante de la situation qui vient d'être décrite, on s'aperçoit qu'il n'y en a pratiquement pas. Seule l'informatique accuse une diminution sensible du % de livres en anglais depuis cinq ans. Après une pointe de 46.7% en 1971-1972, les achats de livres en anglais ont décru régulièrement passant de 39%, à 29.3% puis à 10% l'année dernière. D'autre part, la situa-

---

[1] On voudra bien prendre note que tous les tableaux auxquels on renvoit dans cette partie figurent dans l'annexe 1.

[2] Exemple: le chiffre de 28.1% en commerce représente la moyenne des % de toutes les sous-divisions du bloc 389 (commerce).

tion ne semble empirer de manière très significative qu'en sciences sociales où le taux de livres en anglais (en regard d'un nombre d'acquisitions qui se chiffre entre 150 et 200 par an) est passé de 8.8% en 1970-1971 à 25% en 1974-1975. A ces exceptions près, on peut dire que la situation ne paraît pas s'améliorer, ni non plus se détériorer de manière évidente. A travers des fluctuations parfois importantes, la tendance générale est plutôt à la stagnation.

1.1.2 BIBLIOTHEQUE (réserve)

A la réserve sont déposés principalement des livres que les professeurs désirent soustraire au réseau habituel d'échanges afin d'éviter qu'un ou des individus monopolisent la documentation rattachée à un sujet ou à un cours. S'y trouvent aussi des brochures ainsi que des textes photocopiés appartenant à des professeurs. Ce sont tous ces textes qui ont fait l'objet de l'inventaire.

Au premier semestre de l'année scolaire 1975-1976, 684 documents étaient déposés à la réserve. De ce nombre, 92 étaient en anglais, soit 13.4%, et 592 en français, soit 86.6% (voir tableau 9). Si on ne tient compte que des titres, on arrive à des résultats presque identiques, soit 15.6% de titres anglais et 84.4% de titres français. Les cours les plus touchés (voir tableau 10): psychogénèse, relations humaines, techniques radiologiques, mathématiques, chimie, zoologie, anatomie et morphologie végétale, écologie, techniques de laboratoire médical, comptabilité et placements monétaires. On constatera que ce sont les secteurs de psychologie et de biologie

qui semblent connaître les problèmes les plus sérieux avec la documentation en langue anglaise. Le tableau est beaucoup plus serein du côté de techniques infirmières, sciences humaines (psychologie mise à part) et techniques d'action sociale où tout est en français, sauf de très rares exceptions.

Dans le cas de la réserve, il n'a pas été possible de disposer des chiffres qui auraient permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation depuis cinq ans comme pour la bibliothèque. Impossible, donc, de savoir si la documentation en anglais est plus abondante d'année en année ou si, au contraire, elle se raréfie. Le seul chiffre dont on dispose et qui peut permettre une comparaison figure dans le rapport de la bibliothèque pour l'année 1974-1975. Pour la première fois, on y donne la répartition des livres placés à la réserve selon la langue. Sur les 1261 volumes mis à la réserve sur l'ensemble de l'année, 127 étaient en anglais, c'est-à-dire 10.1%. Evidemment ces chiffres ne permettent pas de dégager une tendance. Ils nous disent seulement que la situation de l'an dernier ressemble beaucoup à celle de cette année. Mais, on peut faire la supposition que si nous avions des chiffres pour les années précédentes, nous aurions un profil très voisin de celui qui a été dégagé pour l'ensemble des livres de la bibliothèque.

1.1.3 BIBLIOTHEQUE (périodiques)

Selon le catalogue des périodiques (3e édition mise à jour), il y a à la bibliothèque 546 périodiques dont 103 en anglais, ce qui représente

le pourcentage appréciable de 19.1% (voir tableau 12). Voici pour l'image d'ensemble. Si on analyse cette image, on s'aperçoit que dans certaines matières, professeurs et étudiants n'ont pratiquement que des périodiques en anglais auxquels se reporter. Ainsi, en foresterie où 8 périodiques sur 9 sont en anglais; de même, en informatique où 6 des 8 périodiques sont en anglais. On peut aussi relever les cas de chimie (2 périodiques sur 3), psychologie (2 périodiques sur 4), radiologie (2 périodiques sur 4). Certaines autres matières, bien que moins touchées, affichent des pourcentages de périodiques en anglais tout de même importants: sport (33.3%), photographie (40%), sciences naturelles (28.6%) et histoire (35.7%).

1.1.4 AUDIOVIDEOTHEQUE

L'inventaire des documents mis en réserve à l'audiovidéothèque n'a porté que sur quatre séries de documents: films 16 mm, diaporamas, bandes magnétiques et bandes vidéo. Les transparents et les multimédia ont été écartés parce qu'ils n'étaient pas répertoriés dans un catalogue, ce qui rendait le travail d'inventaire beaucoup trop fastidieux. Les disques ont également été mis de côté, mais pour une toute autre raison: il s'agit d'un matériel utilisé presque exclusivement dans les cours de français et de langue; or, ces secteurs sont exclus à priori de la présente recherche.

Quelle est, maintenant, la proportion de documents en anglais dans les collections qui ont été inventoriées? Dans le cas des films

16 mm, cette proportion est relativement faible puisqu'elle se chiffre à 7.6% (voir tableau 13). Les quelques films en anglais sont consacrés à des questions de physique, de chimie, de biologie et de médecine (voir tableau 14). L'inventaire des bandes vidéo a donné des résultats très voisins: seulement 7.1% des bandes sont en anglais (voir tableau 14). Par contre, les collections de diaporamas et de bandes magnétiques font très largement place à l'anglais. Sur les 130 diaporamas inventoriés, 58 sont en anglais, soit 44.6% (voir tableau 18). Du point de vue du contenu, ils se répartissent entre des matières comme physique, chimie, biologie, religion et sociologie (voir tableau 19). Pour ce qui est des bandes magnétiques, 48.4% sont en anglais (voir tableau 16). Ces bandes servent surtout dans les cours de techniques infirmières et de psychologie (voir tableau 17).

Il est certain qu'il manque plusieurs éléments pour pouvoir apprécier les chiffres qui précèdent à leur juste valeur. Etant donné que certaines collections n'ont pas été dépouillées, il est difficile de dire si l'image très contrastée (d'un côté, peu d'anglais, d'un autre, beaucoup) qui se dégage des chiffres est l'image réelle de l'audiovidéothèque. Cependant, un coup d'oeil rapide jeté sur les collections qui ont échappé à l'inventaire a permis de repérer, au passage, une importante quantité de documents en anglais (des transparents, en particulier), ce qui peut laisser croire que l'image qui vient d'être dégagée devrait sans doute être accusée dans le sens d'une plus grande anglicisation. Quant aux films 16 mm, il faut bien dire qu'ils ne représentent qu'une partie de ceux qui sont effectivement utilisés

dans les différents cours. En effet, beaucoup de films sont commandés à l'extérieur. Comment savoir combien sont en anglais, combien sont en français? Voilà autant d'éléments qui doivent conditionner l'interprétation des résultats de l'inventaire effectué à l'audiovidéothèque.

1.2 PROFESSEURS

Pour avoir une juste idée de la place que tient l'anglais dans l'activité d'apprentissage de l'étudiant au Collège, on ne peut se contenter des chiffres fournis par l'inventaire des documents à la bibliothèque et de l'audiovidéothèque. Il est extrêmement important d'examiner aussi le comportement des professeurs face à la langue du matériel didactique qu'ils emploient. Plusieurs questions se posent à ce sujet. Se basent-ils, pour certains de leurs cours, sur des manuels anglais? Distribuent-ils, à l'occasion, des textes polycopiés rédigés en anglais? Etc... Ces questions, et plusieurs autres, ont été posées aux professeurs dans un questionnaire qui leur a été adressé individuellement[1]. Une centaine ont eu l'amabilité d'y répondre. On trouvera ci-après la synthèse de leurs réponses aux questions portant sur le matériel didactique.

---

[1] Voir annexe 3.

1.2.1 MANUELS

A la question "exigez-vous un (ou des) livre(s) en langue anglaise comme manuel(s) de base?", très peu, comme il fallait le souhaiter, ont répondu par l'affirmative. Exactement quatre ont répondu dans ce sens. Pour ce qui est du nombre de manuels utilisés par ces professeurs, il est regrettable de constater que dans deux cas précis (en physique) l'unique manuel exigé est en anglais (voir tableau 1)[1]. Il existe un cas tout aussi déplorable en techniques de laboratoire médical où trois des cinq manuels utilisés sont en anglais.

1.2.2 LIVRES DE REFERENCE

Si on se penche sur les réponses à la question "suggérez-vous des livres de référence en anglais?", on s'aperçoit qu'il est extrêmement courant que des professeurs renvoient des étudiants à des ouvrages en anglais pour compléter leurs connaissances. Plus de la moitié (voir tableau 4) des professeurs qui ont répondu au questionnaire disent le faire. Tous les départements sont concernés ici à des degrés divers. Les moins touchés sont certainement techniques administratives, sciences humaines, éducation physique (voir tableau 5). Ceux qui le sont davantage sont biologie, techniques infirmières, techniques d'action sociale et techniques radiologiques. Les professeurs de ces matières proposent à leurs étudiants des listes de livres de référence où les

---

[1] On voudra bien prendre note que tous les tableaux auxquels on renvoit dans cette partie figurent dans l'annexe 2.

titres anglais comptent pour le tiers, la moitié, quelque fois les deux tiers, voire encore plus. Le lecteur pourra s'en rendre compte lui-même en se reportant au tableau 6.

1.2.3 POLYCOPIES

Dans leur enseignement, les professeurs ont souvent recours à un matériel d'appoint sous la forme de textes polycopiés. C'est tantôt un simple extrait, quelquefois tout un chapitre, une autre fois un exercice qu'on fait reproduire afin de le distribuer aux étudiants. La question numéro 6 visait à déterminer si des professeurs distribuaient des polycopiés en anglais. Une proportion relativement importante de professeurs ont sélectionné la réponse "non": 72.8%, contre 27.2% qui ont répondu "oui" (voir tableau 12). Ceux qui ont répondu affirmativement à la question se recrutent surtout dans les départements de sciences humaines, techniques administratives et biologie (voir tableau 13).

La question 6 (par une sous-question) visait aussi à déterminer la nature des polycopiés en anglais: textes de lecture, devoirs ou autres. Il apparaît que ce sont surtout des textes de lecture, exceptionnellement des devoirs. A cet égard, un cas mérite d'être souligné: un professeur de physique affirme que tous les devoirs qu'il propose à ses étudiants sont en anglais (voir tableau). Dans la plupart des autres cas la proportion de polycopiés en anglais ne dépasse pas 50%, la moyenne se situant plutôt aux environs de 15%.

1.2.4 APPAREILS ET DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

Outre les livres et les textes polycopiés, les professeurs font appel à toute une gamme d'autres moyens didactiques: films, cartes, bandes vidéo, etc... Là aussi, dans un certain nombre de cas, l'anglais semble faire des ravages. Le tout premier de ces cas est celui des appareils qui présentent des indications en anglais. Le tiers (33.7%) des répondants au questionnaire reconnaissent être obligés de manipuler de tels appareils pour les besoins de leur enseignement. Evidemment, ce sont avant tout ceux dont l'enseignement comporte une partie de travail en laboratoire ou ceux qui doivent initier les étudiants à une technique qui sont les premiers concernés: professeurs de physique, de biologie, de radiologie et de techniques infirmières (voir tableau 20). Les appareils sont immédiatement suivis, quant au pourcentage, par les films 16 mm: 30.4% des répondants au questionnaire utilisent des films de ce type sonorisés en anglais. Viennent ensuite les transparents (20.7%) et les bandes vidéo (16.3%). Ce qui a été dit des appareils pourrait l'être aussi des films 16 mm: ce sont les mêmes départements (sauf physique) qui sont en cause (radiologie, techniques infirmières, biologie). Quant aux transparents en anglais, ce sont surtout les professeurs de biologie qui en font usage. Enfin, les films en boucle avec textes en anglais paraissent très utilisés en physique.

1.2.5 TRADUCTIONS

Beaucoup de professeurs sont réticents à utiliser de la documentation en langue anglaise dans leurs cours. Ils sont bien conscients des

lourds inconvénients que cela implique pour l'étudiant. D'autre part, ils ne veulent pas se priver d'une source d'information qui leur paraît essentielle. Pour sortir du dilemne, ils ont pris la décision de traduire, chaque fois que cela était possible, les textes en anglais dont le contenu est indispensable pour leurs cours. On sera sans doute étonné de constater le nombre élevé de ceux qui ont adopté cette attitude. Pas moins de 47.8% des professeurs (voir tableau 16) ont répondu "oui" à la question numéro 8 qui se lisait comme suit: "Vous arrive-t-il de traduire des textes en français pour vos étudiants?". D'après l'origine des répondants, il est possible d'identifier les départements où la pratique de la traduction est la plus répandue. Ce sont les départements de techniques radiologiques, techniques infirmières, biologie, techniques administratives, sciences humaines et éducation physique. On traduit surtout des articles de revues scientifiques, des textes à caractère technique (décrivant des procédés, des modes d'utilisation d'appareils, etc...) des chapitres d'ouvrages. Ces textes sont généralement donnés à lire en complément des cours. On traduit aussi, quoique plus rarement, des exercices qui sont donnés en devoir.

La traduction est perçue par beaucoup de professeurs comme une corvée. Cela tient à deux facteurs principaux. D'abord, la plupart ont la conviction pénible de consacrer à la traduction de précieuses heures qu'ils pourraient employer plus utilement à d'autres fins. Le manque de temps est d'ailleurs la difficulté qui est évoquée le plus souvent en rapport avec la traduction. Certains affirment même que la traduction représente pour eux un surplus de tâche qu'ils s'imposent volontairement et pour lequel ils ne reçoivent évidemment aucune rémunération supplémentaire.

Dans certains cas, la tâche d'autres professeurs se trouve aussi affectée, car il arrive qu'on soit obligé de solliciter l'aide des collègues du département des langues ou du département de français. D'autre part, - et c'est là le deuxième facteur - beaucoup sont conscients que traduire est un métier et qu'ils ne sont pas préparés à l'exercer. Rares sont ceux qui affirment comme ce professeur: "L'anglais ne me cause aucune difficulté." L'opinion de la majorité serait résumée plutôt dans l'affirmation de cet autre professeur: "Je ne suis pas assez compétent pour faire une excellente traduction". Plusieurs font état des difficultés qu'ils éprouvent à rendre avec exactitude en français le signifié des textes anglais ou à traduire des termes techniques qui n'ont pas encore d'équivalents en français et pour lesquels un travail de néologie s'impose. Ce sont là des problèmes que rencontre tout traducteur professionnel, sauf que lui est préparé pour y faire face, alors qu'un simple professeur (même avec une connaissance d'usage de l'anglais) ne l'est pas.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il n'y a pas lieu de s'étonner du sentiment de frustration qui s'exprime chez beaucoup de professeurs quand ils parlent du travail de traduction auquel ils s'astreignent dans le but de faciliter la tâche à leurs étudiants qui, autrement, devraient se débrouiller avec des textes qu'ils ne comprendraient qu'à moitié ou pas du tout.

SYNTHESE

Les inquiétudes et les soupçons qui sont à la source de la présente enquête se sont avérés pleinement fondés: au Collège de Sainte-Foy, l'anglais prend une place importante dans l'activité d'enseignement. Les chiffres cités dans les pages précédentes sont là pour le prouver. Faut-il en rappeler quelques-uns? A la bibliothèque, dans une dizaine de matières, la proportion de livres en anglais se situe au-delà de 25%, atteignant presque 50% dans certains cas; 17.9% des périodiques sont en anglais; 27.2% des professeurs rejoints par l'enquête distribuent des polycopiés en anglais aux étudiants; 47.8% des mêmes professeurs font de la traduction. C'est ainsi que par le biais des manuels, des livres de référence, des périodiques, des polycopiés, des appareils et des documents audio-visuels, l'anglais pénètre dans l'activité des professeurs et dans celle des étudiants (ce qui est plus grave) à qui il s'impose comme seconde langue d'apprentissage.

Un examen détaillé de la situation fait cependant ressortir certaines nuances qu'il est nécessaire de souligner. Parmi les diverses catégories de matériel didactique, deux au moins semblent avoir échappé mieux que d'autres à la contamination de l'anglais: les manuels et les documents audio-visuels (à l'exception des diaporamas et des bandes magnétiques) sont bien moins touchés que les livres de référence ou les polycopiés, par exemple. De même, toutes les disciplines ne sont pas atteintes au même degré. La biologie est indéniablement

celle qui connaît les plus sérieux problèmes, non seulement parmi les sciences (toutes touchées à divers degrés), mais parmi toutes les disciplines enseignées au Collège; dans le champ des sciences humaines (pratiquement préservé), la psychologie se détache très nettement; dans le secteur professionnel, ce sont peut-être les techniques radiologiques et les techniques forestières qui se placent au premier rang. Si on combine maintenant les deux variables précédentes (catégories de matériel didactique + disciplines) on s'aperçoit que les problèmes varient beaucoup selon les disciplines (sauf biologie qui les réunit tous). En techniques administratives, où l'anglais a peu de place en général, on le trouve cependant dans les polycopiés; en techniques infirmières, on est obligé d'utiliser fréquemment des appareils portant des indications exclusivement en anglais, ce qui est aussi le cas de techniques radiologiques; en foresterie et en informatique on a apparemment beaucoup de difficultés à se procurer des périodiques en français; enfin, en physique et en techniques de laboratoire médical (et aussi en biologie) on détient la triste exclusivité des cours qui inscrivent à leur programme des manuels en anglais.

Cette diversité des situations particulières ne doit pas nous faire oublier la gravité de la situation globale dont un indice supplémentaire est fourni par l'importance que prend la traduction dans le travail des professeurs. Rappelons-le: près de la moitié (47.8%) des professeurs consultés font de la traduction. Sans le travail de ces traducteurs bénévoles la place de l'anglais dans l'enseignement s'accroîtrait sensiblement et il serait nécessaire, pour rendre compte fidèlement de la réalité, de majorer généreusement les chiffres

qui figurent dans les tableaux statistiques de ce rapport.

On peut se demander maintenant quels facteurs ont contribué à créer une telle situation dans notre Collège. Ce sera là précisément l'objet de la deuxième partie de ce rapport.

2. LES CAUSES

2.1 MATERIEL DIDACTIQUE INEXISTANT EN FRANCAIS

Le premier des éléments qui permet d'expliquer la situation qui vient d'être décrite est la pénurie de matériel en français pour certaines des matières enseignées au Collège. Examinons d'abord le cas des livres. Plusieurs professeurs déclarent qu'il leur est quelquefois impossible de trouver sur le marché québécois des livres en français qui conviennent spécifiquement à leurs cours. Ceux qui sont le plus souvent aux prises avec cette difficulté sont des professeurs de techniques radiologiques, de techniques forestières, de techniques infirmières et d'informatique. Voici, à titre d'exemple, le témoignage de certains d'entre eux:

> "(...) la plupart du temps, les techniques enseignées sont américaines. La documentation est donc en anglais. Nous parlons français, mais (...) nos techniques de travail ne correspondent pas aux techniques utilisées dans d'autres pays francophones".
>
> (Techniques forestières)

> "Les volumes français ont été conçus en fonction de techniques européennes qui sont différentes des nôtres"
>
> (Techniques radiologiques)

> "Dans les publications françaises (France) on utilise des substances qui ne sont plus utilisées ici depuis deux ans".
>
> (Techniques radiologiques)

"Elle (= la documentation en français) n'est tout simplement pas disponible ou encore mal adaptée au niveau collégial".

(Informatique)

On voit clairement à ces témoignages où est la source du problème. Elle se situe toute entière dans notre dépendance technologique à l'égard des Etats-Unis. Dans certains domaines d'activité, comme la radiologie, les soins infirmiers, l'exploitation forestière et l'informatique, on a spontanément adopté (et c'est normal) des techniques venues tout droit des Etats-Unis. Il s'ensuit nécessairement que la documentation qui permet de vulgariser ces techniques et de les enseigner est en anglais. Les éditeurs québécois, de qui on pourrait attendre au moins des traductions de qualité, semblent dépassés, surtout qu'il leur est très difficile de mettre sur le marché des ouvrages en français à des prix qui peuvent concurrencer les ouvrages américains. Les autres pays francophones, de leur côté, ne peuvent pas être d'un bien grand recours: dans les domaines susmentionnés, ils ont fait le choix de techniques qui sont passablement différentes de celles qui sont en vigueur ici.

Toutes ces remarques pourraient aussi bien s'appliquer au matériel audio-visuel et aux appareils de laboratoire où, on l'a vu (voir 1.2.4), l'anglais a aussi une assez grande place. Pour expliquer leur attitude, beaucoup de professeurs déclarent qu'ils ne connaissent pas d'équivalents en français. Ceux qui invoquent cet argument représentent 54.3% des répondants au questionnaire et la très grande

majorité de ceux qui déclarent utiliser des appareils et du matériel audio-visuel en anglais (voir tableau 21). En arts plastiques on connaît un problème similaire. Les matières et les fournitures qui servent aux étudiants pour exécuter leurs travaux viennent presque exclusivement des Etats-Unis. Les désignations qui servent à identifier ces produits se sont imposées (en l'absence de toute désignation française) et les utilisateurs en sont maintenant prisonniers.

Les faits qui viennent d'être rapportés font bien ressortir le danger que fait courir à notre système d'enseignement une trop grande dépendance face à des fournisseurs qui ne se soucient guère de s'adapter aux conditions linguistiques particulières du marché québécois. On perçoit, du même coup, l'impérieuse nécessité pour le Québec de contrôler davantage ses sources d'approvisionnement dans le domaine du matériel didactique.

2.2 OUVRAGES EN FRANCAIS NE REPONDANT PAS AUX EXIGENCES DES PROFESSEURS

On vient de voir les difficultés énormes (sinon insurmontables) que connaissent certains professeurs à s'approvisionner en matériel didactique de langue française. Incapables de trouver sur le marché les livres, les films ou les appareils qui leur permettraient de faire du français la SEULE langue d'apprentissage dans leur spécialité, ils n'ont d'autre choix que de se rabattre sur du matériel en anglais. D'autres, beaucoup d'autres, en font autant bien qu'ils ne soient pas dans une situation aussi contraignante. En effet les réponses au questionnaire sur la langue d'apprentissage révèlent que beaucoup de professeurs sont amenés à utiliser des manuels ou des livres de référence en anglais non parce qu'ils n'ont pas d'autre

choix, mais précisément parce que, ayant le choix, ils écartent les ouvrages en français et retiennent les ouvrages en anglais jugés plus conformes à leurs critères.

Mais quels sont donc les critères dont se servent les professeurs pour choisir manuels et livres de référence? La liste en est assez longue et inclut, entre autres, le prix, le contenu, la précision, la date récente de publication (voir tableau 11). Et la langue? Bien sûr, ce critère entre aussi en jeu, mais il est loin de toujours figurer en tête de liste. On s'en rend bien vite compte en étudiant les réponses à la question numéro 4 de l'enquête qui demandait aux professeurs d'indiquer quelle importance ils accordaient au critère langue (voir tableau 10). Plus de la moitié des répondants considèrent que la langue de l'ouvrage ne doit pas être le premier des critères de choix d'un ouvrage destiné à être utilisé par les étudiants. S'il est en français, tant mieux, sinon... Seulement 47.8% accordent au critère langue la première place. On peut s'étonner que 19.6% lui accordent la troisième place et plus encore qu'il s'en trouve pour lui accorder la quatrième et même la cinquième place.

Parmi les autres critères, le contenu est de loin le plus commun (23 répondants, soit 25%) suivi par l'adaptation aux objectifs du cours (10 répondants, soit 10%), l'adaptation au niveau d'étude (11 répondants, soit 12%) et la précision du discours (9 répondants, soit 9.8%). Les critères les moins cités sont la concision, la présentation, la date récente de publication.

La langue n'étant pas un critère absolu, on ne s'étonnera pas de voir les professeurs arrêter leur choix sur des ouvrages en anglais dès qu'ils leur semblent supérieurs du point de vue de l'un ou de plusieurs des critères susmentionnés. Toutefois, et c'est peut-être là un des faits les plus inquiétants révélés par l'enquête menée auprès des professeurs, il arrive que plusieurs préfèrent des ouvrages en anglais même quand ils savent que des ouvrages en français équivalents sont disponibles (voir tableau 8). Leurs raisons? Plutôt que de les résumer, je préfère les livrer à l'état brut telles que les professeurs les ont exposées eux-mêmes en répondant au questionnaire sur la langue d'apprentissage:

> "(Je préfère les ouvrages anglais) s'ils sont plus concis, plus clairs et moins littéraires qu'en français, spécialement en français".
>
> "Certains livres français sont écrits dans une langue incompréhensible pour des Québécois".
>
> "Les Français abordent certains sujets d'une façon trop théorique, trop compliquée".
>
> "Généralement les livres de mathématiques sont mieux écrits en anglais qu'en français (de France)".
>
> "(Les ouvrages français sont) trop vagues ou désuets".

"(...) parfois la traduction ne respecte pas la pensée originale".

"(Le) prix exorbitant des volumes français".

"(...) approche meilleure en anglais (...) termes plus compréhensibles".

"(Je les préfère) à l'occasion, car en général, ils sont mieux faits (un bon index, moins de bavardage, plus d'illustrations) (...)".

"Une traduction n'est jamais équivalente à l'original".

"(Les) ouvrages français sont en partie des traductions d'ouvrages américains. Trois à cinq ans de retard".

"(Les) ouvrages français (sont) ou bien trop simples ou trop complexes".

Bref, les ouvrages en français ont tous les défauts. Ils sont trop vagues (mais ils sont aussi trop compliqués), trop théoriques, confus, écrits dans une langue peu compréhensible, littéraires (mais on apprécie un livre de mathématiques "bien écrit"), désuets et mal présentés. Par contre, les ouvrages en anglais sont clairs, limpides, concis, bien illustrés et à jour. Supposons un instant qu'un ouvrage en français (par miracle) réunisse toutes les qualités qui vien-

nent d'être énumérées. Quelles sont ses chances? Nulles, car, de toute façon, il est trop cher et puis une traduction ne vaut jamais l'original, n'est-ce pas? Il faut bien avouer que, dans ces conditions, ce n'est pas demain que les ouvrages en français pourront concurrencer les ouvrages en anglais sur le marché québécois. Avis aux éditeurs!

Les témoignages qu'on vient de lire ne reflètent pas que l'opinion d'un petit groupe de professeurs. En fait, s'il faut se fier aux résultats de l'enquête, un bon nombre de professeurs ont une opinion franchement négative sur la valeur de la documentation spécialisée en langue française. Environ la moitié (48.9%, voir tableau 23) des répondants croient qu'elle est de qualité inférieure à la documentation spécialisée en langue anglaise. En partie pour les raisons de contenu, de concision, etc... déjà mentionnées, mais aussi pour une série d'autres raisons dont certaines sont loin d'être convaincantes. Certains considèrent comme une preuve de la qualité supérieure de la documentation anglaise le fait qu'il y ait plus de volumes en anglais que de volumes en français sur le marché; d'autres invoquent les prix (plus bas) des ouvrages en anglais; quelques-uns font état de la soi-disant supériorité de l'anglais (qui serait une langue plus précise que le français); un professeur va même jusqu'à parler de sa bibliothèque qui compte plus de livres anglais que français, cet écart numérique étant à ses yeux la preuve évidente d'un écart de qualité... Enfin, plusieurs n'ont rien trouvé à dire à part qu'ils s'appuyaient "sur les faits", "sur l'expérience", "sur la réalité". Comment ne pas flairer sous de telles justifications, la présence de préjugés

tenaces à l'égard de tout ce qui s'écrit en français dans les domaines techniques et scientifiques?

Deux facteurs semblent conditionner le professeur qui a à choisir, dans la documentation disponible sur le marché de l'édition, les ouvrages qui lui serviront pour ses cours et qu'il imposera (en tant que manuel ou par le biais des polycopiés) ou suggérera (livres de référence) à ses étudiants: d'une part, un ensemble de préoccupations, surtout pédagogiques, qui se reflètent dans une liste de critères de choix (clarté, précision, présentation, adaptation aux objectifs du cours, etc...); d'autre part, l'opinion que le professeur se fait des ouvrages en français et dans laquelle il entre vraisemblablement une part de préjugé. Ces deux facteurs se combinent quelquefois de telle sorte que le professeur arrête son choix sur des documents en anglais. Malheureusement, ce choix a pour conséquences d'imposer à l'étudiant une langue d'apprentissage qui n'est pas sa langue maternelle. Beaucoup de professeurs ne semblent pas se préoccuper de ce problème... qui n'en est pas un pour eux. Pourtant, l'enquête a permis d'établir que la majorité des professeurs (soit 80.4%, voir tableau 14) étaient convaincus que les étudiants n'avaient pas une connaissance suffisante de l'anglais pour lire avec profit des documents écrits dans cette langue. Le moins qu'on puisse dire est qu'il y a là une contradiction gênante pour nombre de professeurs, contradiction dont les étudiants doivent faire les frais...

2.3 ATTITUDE DES PROFESSEURS A L'EGARD DE LA LANGUE DES ETUDIANTS

Il reste à analyser un dernier aspect qui est susceptible d'aider à la compréhension de la situation décrite en 1.1 et 1.2, et c'est la responsabilité des professeurs (quelle que soit leur discipline) dans la formation et l'enrichissement de la langue des étudiants. Il est évident que le degré de sensibilisation à cette responsabilité influe directement sur le comportement du professeur dans son enseignement. L'enquête révèle que la majorité des professeurs (73.9%, voir tableau 25) reconnaissent avoir une influence sur la langue des étudiants. Mais elle révèle également qu'ils n'accordent pas tous la même importance à cette influence et qu'ils ont des façons très diversifiées de concevoir leur rôle du point de vue linguistique. En fait, il y a toute une gamme de positions qui méritent d'être examinées en détail.

Un grand nombre de professeurs pensent qu'ils ont le devoir d'exercer une surveillance sur la langue écrite des étudiants[1]. Ceux-là ont comme politique de signaler les fautes (ou ce qu'ils considèrent comme telles) dans les travaux écrits qui leur sont remis ainsi que dans les copies d'examen. Apparemment, aucun ne va jusqu'à la sanction (c'est-à-dire la soustraction d'un certain nombre de points), privilège qu'on croit réservé aux seuls professeurs de français, sans doute. Un plus petit nombre de professeurs disent surveiller également

---

[1] Il peut être intéressant de signaler ici que plusieurs professeurs, bien qu'ils n'aient pas été interrogés à ce sujet dans le questionnaire de l'enquête, ont cru bon de faire des remarques sur la langue des étudiants, remarques peu aimables, d'ailleurs. Exemples: "en général, l'étudiant écrit de façon pitoyable"; "les bases de la langue maternelle ne sont pas acquises chez les étudiants"; "on a l'impression qu'ils n'en ont jamais suivi (des cours de français)".

le français oral des étudiants, mais ne précisent pas de quelle manière. Voici cernée une première position qui se caractérise par une orientation nettement corrective (on vise à amener l'étudiant à s'amender et à modifier son discours) et débouche sur une intervention de type non coercitif.

Le même esprit correctif, mais atténué, imprègne ceux qui croient s'acquitter de leur responsabilité face à la langue des étudiants en s'efforçant de s'adresser à eux (que ce soit par le canal de l'écrit ou celui de l'oral) dans "le meilleur français possible". Evidemment, il y a plusieurs façons de concevoir ce qu'est "le meilleur français possible". Certains précisent qu'ils visent surtout la précision, d'autres qu'ils portent particulièrement attention aux anglicismes qui peuvent se glisser dans leur discours, d'autres encore qu'ils s'efforcent de parler un français "sans affectation" ou un "bon français", mais québécois. Au-delà de ces nuances, tous se rejoignent cependant dans l'intention qui les anime de se poser face à l'étudiant comme un modèle auquel ils espèrent qu'il s'identifiera. En comparant sa langue avec celle du professeur, l'étudiant devrait être capable d'objectiver ses lacunes et tenter ensuite d'y remédier. Contrairement à la précédente, cette conception n'implique aucune intervention directe dans le but de corriger le discours de l'étudiant; elle repose sur la confiance dans le libre jeu des influences entre enseignant et enseigné. Elle n'en est pas moins sous-tendue par une certaine optique corrective, en ce sens que les professeurs prétendent incarner un modèle, en tout cas une forme de langage qu'ils investissent de certaines qualités et qu'ils désirent propager autour d'eux. On notera qu'il s'agit là pour les professeurs de la façon la moins compromettante et la moins

coûteuse pédagogiquement d'assumer leur responsabilité dans la formation de la langue des étudiants. C'est aussi celle qui peut permettre de se dédouaner moralement (éventuellement) face à l'utilisation de matériel didactique en anglais...

Dans les deux conceptions qui viennent d'être décrites, l'apport linguistique du professeur est toujours vu à un niveau très général. Certains professeurs, par contre, croient qu'ils enrichissent la langue des étudiants principalement à un des niveaux de la langue: le lexique. Evidemment, l'apprentissage d'une discipline scientifique ou d'une technique est indissociable de l'apprentissage d'un lexique spécialisé. Tout étudiant repart d'un cours de physique ou de biologie enrichi de mots nouveaux en même temps que de connaissances nouvelles, l'un n'allant pas sans l'autre. Les professeurs des disciplines autres que le français peuvent donc agir sur la langue des étudiants autrement qu'en censeurs, ainsi que certains le font. Ils peuvent être des professeurs de langue au premier titre, car au contact de leur enseignement, et presque sans effort, les étudiants augmentent leur bagage lexical. Former une langue ne consiste pas tant à la rendre conforme à des règles ou à des modèles qu'à en multiplier les possibilités d'expression en multipliant les éléments de base qui sont à la disposition de l'usager. Tous les professeurs font ce travail mais trop peu ont réellement conscience de le faire. L'enquête montre, en effet, que ce n'est encore le fait que d'un petit nombre. C'est également le petit nombre qui relie le fait d'utiliser du matériel didactique en anglais à la responsabilité linguistique du professeur à l'endroit des étudiants. Ceux qui ont établi cette

relation sont cependant divisés en deux camps opposés. Un premier groupe trouve normal, ou encore inévitable, que les étudiants aient à travailler avec des textes en anglais (livres ou polycopiés) au niveau collégial. Ils justifient leur point de vue de la manière suivante:

> "L'anglais est indispensable pour les intellectuels, les chercheurs. J'ai donc la responsabilité d'orienter les étudiants vers une source essentielle et indispensable de connaissance".

> "L'étudiant doit avoir une connaissance d'usage de l'anglais. Il est donc de mon devoir de participer à l'atteinte de cet objectif".

> "On ne peut y échapper. Même le jour où les manuels de base seront "français", il n'en reste pas moins que l'étudiant qui voudra en savoir plus devra apprivoiser la langue de Shakespeare".

> "Ils auront inévitablement à utiliser des références anglaises plus tard à l'université (...)".

Aucun de ceux qui ont émis ces opinions n'a le sentiment de pénaliser les étudiants en leur fournissant comme instrument de travail des textes en anglais. Ils semblent tenir pour peu de chose le temps que les

étudiants doivent consacrer à la traduction de ces textes. Cela leur paraît seulement le prix qu'il faut payer pour avoir accès à davantage de connaissances. Ils ont même l'impression de rendre service à l'étudiant en agissant comme ils le font. En somme, eux aussi se considèrent comme des professeurs de langue... mais de langue seconde. L'apport linguistique du professeur se trouve déporté de la langue maternelle vers l'anglais.

Un second groupe de professeurs a un point de vue tout à fait opposé sur la signification à donner à l'utilisation du matériel didactique en anglais dans les cours. Ils ne pensent pas que le bilinguisme anglais-français dans les études collégiales soit bon en soi ou simplement inévitable. Ils le voient plutôt comme anormal et dangereux. Ils craignent que l'étudiant finisse par survaloriser l'anglais, cette survalorisation s'effectuant au détriment de la langue maternelle:

> "Je crois que, en tant que guide de l'apprentissage d'une spécialité, la langue qui est utilisée ou privilégiée lors de cet apprentissage peut faire penser à l'étudiant qu'elle est supérieure à tout autre qui n'est pas utilisée ou privilégiée".

> "(...) enlever le préjugé qui consiste à dire que le terme anglais "dit mieux" ce qu'on veut dire".

Ces professeurs essaient de lutter du mieux qu'ils peuvent contre l'envahissement de l'anglais dans l'enseignement. Comment? En faisant de la traduction ou en se privant d'un ouvrage s'il n'est disponible qu'en anglais. Leur objectif à court terme est de donner (ainsi que l'a dit l'un d'entre eux) "le plus d'instruments à l'étudiant dans sa langue maternelle", et leur objectif à long terme (selon la formule d'un autre) est de "faire du français la seule langue d'apprentissage".

De manière générale, on l'a vu, les professeurs semblent accepter l'idée qu'ils sont des professeurs de langue et cela indépendamment de leur discipline. Cependant, cette idée n'a pas les mêmes résonnances et n'entraînent pas les mêmes conséquences dans l'action pour tous les professeurs. La principale variable qui explique les divergences qu'on peut constater à ce sujet est sans doute la conception que chaque professeur se fait de la langue, de sa fonction dans la vie d'un individu, de sa place dans la société. C'est bien ce qu'on sent poindre sous les diverses positions qui ont été analysées. A côté de ceux pour qui la correction de la langue est une dimension importante, il y a ceux pour qui la langue n'est qu'un instrument individuel de connaissance et aussi ceux qui lient langue et identité culturelle. Globalement, on retrouve là les principales tendances qui s'expriment dans la discussion sur la langue qui dure au Québec depuis plusieurs années.

SYNTHESE

L'analyse des réponses du questionnaire sur la langue d'apprentissage permet d'identifier les causes responsables de l'infiltration de l'anglais dans l'enseignement au Collège de Sainte-Foy.

La cause dont l'influence paraît la plus déterminante est la pénurie de matériel didactique en français. Cette pénurie sévit surtout dans les secteurs suivants: techniques infirmières, techniques radiologiques, techniques forestières, informatique et biologie. La rareté frappe aussi bien les livres de référence que les films 16 mm, les transparents, les appareils ou les diaporamas. Toutefois, cette pénurie n'explique pas à elle seule pourquoi l'anglais s'est imposé comme deuxième langue d'apprentissage dans certaines matières. La façon dont les professeurs sélectionnent les ouvrages nécessaires à leurs cours y est aussi pour beaucoup. Diverses raisons comme, par exemple, une perception plutôt négative des ouvrages scientifiques ou techniques publiés en français ou la priorité accordée à la qualité de l'information sur tout autre critère, les incitent quelquefois à donner la préférence à des ouvrages en anglais. Pour reprendre la remarque d'un professeur, "il arrive que le choix se fait sur la qualité du document indépendamment de la langue".

L'idée que les professeurs se font de leur rôle face à la langue des étudiants est une autre cause dont on aurait tort de sous-estimer l'importance. Contrairement aux précédentes, elle agit de manière lointaine et indirecte mais elle n'en est pas moins puissante.

Dans la situation actuelle du Québec, plus un professeur est sensible à l'influence qu'il exerce sur la langue de ceux auxquels il enseigne, plus il déploiera d'efforts pour que le français soit leur seule langue d'apprentissage. Et inversement. L'attitude plutôt neutre de beaucoup de professeurs s'explique sans doute par le fait qu'ils n'ont pas objectivé les dangers qui sont liés, dans notre contexte national, à l'utilisation de l'anglais en tant que langue d'apprentissage par des élèves francophones de niveau collégial. D'autres, par contre, plus conscients de ces dangers, s'efforcent de toujours choisir des documents en français et vont même jusqu'à faire de la traduction pour éviter que leurs élèves soient contraints au bilinguisme. Il est certain que la situation actuelle ne serait pas ce qu'elle est si l'ensemble des professeurs avaient une façon plus combative d'envisager leur responsabilité dans la formation linguistique de l'étudiant. Trop se limitent encore à lui proposer un modèle de bon langage ou à corriger ses fautes de syntaxe alors qu'il faudrait d'abord et avant tout veiller à ce qu'il puisse utiliser sa langue, et uniquement elle, dans son apprentissage. La meilleure façon de former et d'enrichir une langue n'est-ce pas de la faire fonctionner le plus possible?

Parmi les causes qui viennent d'être rappelées, l'une représente une contrainte face à laquelle le système d'enseignement est pratiquement impuissant: tant que le marché n'offrira pas davantage de documents en français, tout au moins dans certaines matières, la situation ne pourra pas changer en profondeur. Les autres causes sont plutôt d'ordre psychologique ou même idéologique. Elles touchent la mentalité

des professeurs. C'est sans doute à ce niveau que devront s'opérer les premières transformations.

On peut penser qu'à partir du moment où les professeurs auront compris l'importance de faire du français la SEULE langue de travail dans les écoles, la situation évoluera très vite et le marché lui-même devra s'adapter.

3.
COMMENTAIRES

3.1 LA OU LE BAT BLESSE

Si on met en parallèle les réponses des professeurs à certaines des questions qui leur ont été posées au cours de l'enquête[1], il faut bien admettre qu'elles sont franchement contradictoires.

Premier exemple: d'une part, 54.3% des répondants au questionnaire sur la langue d'apprentissage avouent qu'ils intègrent des titres anglais dans leurs listes de livres de référence et 27.2% ne cachent pas qu'ils font usage de polycopiés en anglais; d'autre part, 80.4% reconnaissent que les étudiants ne sont pas capables de tirer profit de l'information contenue dans un texte rédigé en anglais parce que leur connaissance de cette langue seconde n'est pas assez poussée. Même en tenant compte du fait que certains des répondants des deux premiers groupes se retrouvent parmi ceux qui ont affirmé que les étudiants avaient une connaissance suffisante de l'anglais, cela fait pas mal de gens en contradiction avec eux-mêmes. Et que dire de ceux (ils sont 22.8%) qui disent porter leur choix sur des ouvrages en anglais même quand ils ont trouvé l'équivalent en français? Je peux affirmer (puisque j'ai dépouillé minutieusement tous les questionnaires) que ceux-là ne se retrouvent pas tous dans les 17.4% qui croient que les étudiants peuvent lire l'anglais sans trop de difficultés.

Deuxième exemple: comment mettre en accord les préoccupations pédagogiques que reflètent les critères qu'appliquent les professeurs pour

---

[1] Particulièrement les questions 1, 2, 3, 6 et 7.

choisir manuels et ouvrages de référence[1] et l'absence évidente, chez beaucoup d'entre eux, de tout souci pour les conséquences pédagogiques qu'entraînent l'utilisation de matériel didactique en anglais?

Les étudiants ne pourront peut-être jamais apprécier (les pauvres!) à quel point les ouvrages en anglais sont plus clairs, plus concis, mieux présentés que les ouvrages en français pour la simple raison qu'ils ne sont pas tellement empressés d'aller lire ceux qu'on leur conseille. Vous voulez des preuves? Oui? Eh bien, en voici une: les statistiques d'utilisation des livres déposés à la bibliothèque en 1974-1975 nous apprennent que parmi les ouvrages en anglais 47.7% n'ont jamais servi, 20.4% n'ont servi qu'une ou deux fois et 37% seulement ont servi trois fois et plus[2]. Les proportions sont à peu près inverses pour les ouvrages en français, ce qui est bien normal et bien significatif aussi. Ces chiffres ont de quoi faire réfléchir et j'espère qu'ils en feront cogiter quelques-uns sur l'utilité de recommander la consultation de livres en anglais aux étudiants.

Quand il s'agit d'un livre ou d'un extrait dont la lecture est facultative, les étudiants qui connaissent mal l'anglais peuvent éluder la difficulté en s'abstenant tout simplement. Mais il y a des cas où ils n'ont pas le choix et doivent déchiffrer coûte que coûte les textes en anglais remis par le professeur. Nécessité oblige: quand il y a un

---

[1] L'adaptation aux objectifs du cours, l'adaptation au niveau d'étude, la qualité du contenu, la clarté de la présentation.

[2] Ces chiffres sont contenus dans le rapport de la bibliothèque pour l'année scolaire 1974-1975.

examen qui vous pend au bout du nez... Alors ils s'y mettent et ils y arrivent tant bien que mal, au prix de longues heures de travail, de maux de tête et de quelques brochettes de gros mots sans doute.

Je me demande si on évalue bien l'injustice d'une telle situation pour les étudiants et son impact sur la qualité de l'enseignement. La traduction représente une surcharge de travail pour les étudiants qui, dans plusieurs concentrations, sont déjà surchargés. Le temps qu'ils consacrent à traduire ils ne peuvent le consacrer à étudier, à approfondir leurs connaissances, à parfaire leurs travaux. C'est une perte sèche à tous les points de vue. Et pour compléter la liste des problèmes qui sont liés à la traduction, il faut faire mention du manque de précision des notions acquises par le biais de l'anglais. Les étudiants, forcés de décoder à la hâte des textes écrits dans une langue qu'ils connaissent très mal, se contentent plus souvent qu'autrement d'une compréhension sommaire. Au bout du compte, il est certain que leur formation en souffre beaucoup. A quoi bon sélectionner l'ouvrage dont le contenu est le plus complet, la présentation la plus claire, le niveau de difficultés le mieux adapté à un étudiant de niveau collégial s'il doit être rédigé en anglais et si l'étudiant est incapable de le déchiffrer? On admettra avec moi que cela fait beaucoup de belles intentions ruinées d'un coup. D'un côté, on montre qu'on se soucie beaucoup de l'étudiant et de l'autre, on fournit la preuve qu'on ne s'en soucie pas toujours autant qu'on voudrait le faire croire. Mais, apparemment, il y en a que la contradiction ne gêne pas, tel ce professeur qui affirme avec assurance (et bonne conscience): "Le choix se fait sur la qualité du document, indépendamment de la langue". L'application de ce principe ne comporte

aucun inconvénient tant que la qualité joue en faveur des ouvrages en français; mais, dans le cas inverse, c'est l'étudiant qui écope.

En face des contradictions que je viens de signaler, on peut balancer entre deux attitudes: invoquer les circonstances atténuantes ou blâmer sévèrement. Des circonstances atténuantes, il y en a, au moins pour certains groupes de professeurs. Je pense à ceux qui enseignent les techniques radiologiques, les techniques forestières, l'informatique, disciplines où notre dépendance technologique à l'égard des Etats-Unis est immense. Cette dépendance est une hypothèque très lourde qui excuse bien des choses, mais elle n'excuse pas tout. Il y a toujours moyen d'améliorer la situation. On pourrait prendre à titre d'exemple les professeurs d'informatique qui ont fait des efforts méritoires pour réduire la place que l'anglais prenait dans leur enseignement. A l'égard des groupes de professeurs dont je viens de parler, on peut faire preuve d'une certaine indulgence. Mais comment ne pas adresser un blâme sévère aux autres? S'il faut les croire, la faible qualité des ouvrages en français justifie, dans maints cas, qu'on leur préfère les ouvrages en anglais. Ces derniers seraient bien supérieurs du point de vue de la clarté, de la concision et de la densité de l'information. Je veux bien croire que ce sont là des choses importantes. Mais, en face de la nécessité impérative de respecter la langue maternelle de l'étudiant de quel poids pèsent ces belles qualités du discours?

Pour qu'on ne m'accuse pas d'exagérer les difficultés que connaissent les étudiants quand on les met dans l'obligation de traduire des tex-

tes, je crois utile de signaler le chiffre suivant: dans le rapport d'évaluation de l'expérience d'enseignement modulaire en biologie, on apprend que 69% des étudiants consultés pour les fins du rapport estiment que leurs difficultés d'apprentissage ont été accrues du fait de l'utilisation de textes en anglais[1]. Voilà un autre chiffre qui devrait faire réfléchir les professeurs.

Je sais bien que mes affirmations ne plairont pas à tous les professeurs. Tant pis, il fallait que ce soit dit. Que cela plaise ou non, il ne fait aucun doute que les étudiants sont lourdement pénalisés par l'utilisation de documents en anglais dans les cours. Qu'ils ne s'en plaignent pas, n'est pas la preuve qu'ils n'en souffrent pas. Leur absence de réaction vient plutôt de ce qu'ils sont convaincus de l'inutilité de toute protestation. On leur a dit que l'anglais est la langue des sciences, que ce qui s'écrit en français est désuet, etc... etc..., bref, qu'il n'y avait rien à faire. Ainsi, ils ont fini par trouver normal ce qui est, en réalité, une anomalie inacceptable et une injustice criante: quels que soient les arguments qu'on peut invoquer, il est antipédagogique et profondément injuste d'obliger des étudiants de niveau collégial à passer par le canal d'une langue seconde pour avoir accès à des connaissances spécialisées.

---

[1] ÉTUDE SUR LES COURS DE BIOLOGIE 301-401 ET 921-931 (session d'hiver 1974), Collège de Sainte-Foy, Service de perfectionnement pédagogique, juin 1974.

3.2 UN VASTE BUREAU DE TRADUCTION

Entre autres faits intéressants, voire surprenants, l'enquête faite auprès des professeurs nous apprend que notre Collège est un vaste bureau de traduction. Environ la moitié (47.8%) des professeurs produisent des traductions françaises de textes en anglais. Quelquefois, il leur arrive de refiler ce travail aux étudiants en leur distribuant des textes dans leur version originale anglaise. Combien d'étudiants sont ainsi forcés de s'improviser traducteurs? Je n'avais pas les moyens de l'évaluer, donc je ne peux donner de chiffres précis. Mais en extrapolant à partir de certains chiffres établis au cours de l'enquête[1], il n'est pas exagéré d'affirmer que la plupart des étudiants sont touchés par ce problème au cours de leurs études collégiales. J'ai déjà dit ce que je pensais de la traduction quand elle est imposée aux étudiants. C'est donc sous un autre angle que je me propose d'aborder le problème.

Quelques douzaines de professeurs privés de moyens, isolés, déjà surchargés de travail dans certains cas, traduisent à la bonne franquette des articles, des chapitres d'ouvrages ou des exercices glanés dans la manne si abondante de l'édition de langue anglaise. J'ai beaucoup de sympathie pour ces professeurs qui font des pieds et des mains pour éviter à leurs étudiants les affres du bilinguisme anglais-français, mais je ne peux pas m'empêcher de penser que ce qu'ils font avec tant

---

[1] 27.2% des répondants distribuent des polycopiés en anglais; 54.3% proposent des listes de livres de référence où apparaissent, dans des proportions quelquefois importantes, des titres anglais; etc...

de bonne volonté est dangereux. Oui, DANGEREUX. Je sais qu'on va trouver le mot un peu gros. Quel danger y a-t-il à y aller de sa petite traduction? Et qu'est-ce qui est mis en danger? La LANGUE, tout simplement. La langue française, faut-il préciser; l'anglais, lui, ne court aucun risque.

Pour appuyer ce que j'avance, avec toutes les nuances et tous les exemples qu'il faudrait, j'aurais besoin de bien plus que les dizaines de pages de ce rapport. Aussi, on ne m'en voudra pas d'aller au plus court.

Traduire est une opération délicate. Les langues étant structurées de façon différente les unes des autres, il n'est pas toujours facile d'exprimer avec une ce qu'on a trouvé exprimé d'abord au moyen d'une autre. On risque de ne s'approcher que très imparfaitement de l'idée véhiculée par le texte original ou encore (et c'est là que commence le danger pour la langue), dans l'effort pour atteindre cette coïncidence, de biaiser le sens des mots, de ses mots. C'est ce qui se produit si souvent au Québec, pays de la traduction par excellence, quand on traduit de l'anglais au français. Comment expliquer, sinon par une mauvaise traduction, par une traduction approximative et brouillonne, le changement de sens de mots comme "agressif" (devenu synonyme de "dynamique"), "alternative" (devenu synonyme de "solution de rechange"), "éligible" (devenu synonyme de "admissible"), "versatile" (devenu synonyme de "souple", "polyvalent"), etc..., etc... A force de les entendre et de les lire, on finit par croire qu'ils ont universellement le sens qu'on leur prête chez nous maintenant. Sans qu'on s'en rende compte, quelque chose a changé dans la langue, des

signes ont été associés à de nouvelles idées venues en droite ligne de l'anglais. Et graduellement, selon l'expression maintenant consacrée, on se met à parler anglais avec des mots français. Graduellement aussi, on se marginalise, puisque on cesse de donner à un certain nombre de mots le sens que tous ceux qui sont censés parler la même langue que nous continuent d'y attacher. Plus graves sont les atteintes portées au niveau syntaxique qui est le squelette de la langue. Là aussi, la traduction de mauvaise qualité a fait pénétrer dans le français des Québécois des formes qui procèdent directement de l'anglais: "être sous observation", "être répondu", "partir en temps", etc..., etc... On ne finirait plus de citer des exemples.

Je ne veux pas donner l'impression que je joue au puriste - ce qui est à cent lieues de mes intentions. Je veux seulement souligner que le français du Québec est en train d'évoluer, non sous la poussée de sa propre vitalité, mais sous la poussée de l'anglais dans la dépendance duquel il tombe de plus en plus - avant de se confondre avec lui? Son évolution, loin d'être un signe de santé, est la marque d'une colonisation. En traduisant ou en forçant les étudiants à traduire (ce qui est bien pis) des textes rédigés en anglais, les professeurs ne font qu'accentuer la dépendance du français envers l'anglais et précipitent son appauvrissement. Avec la meilleure volonté du monde, et sans le vouloir, ils contribuent à propager et à fixer des mots, des expressions, des tournures qu'ils croient conformes aux structures du français, mais qui s'en éloignent souvent beaucoup. On

s'étonnera ensuite que le français des étudiants soit pauvre[1]. Mais une langue déchue, condamnée au statut de langue de traduction, est forcément une langue pauvre. Une langue dominée, obligée de résister à l'invasion d'une langue dominante, n'a pas la possibilité de se développer et de fleurir. Le français du Québec est aujourd'hui dans cette situation. Devenu langue de traduction, il n'a plus qu'à disparaître. En apprenant l'anglais et en s'assimilant, les Québécois s'épargneraient à tout jamais la tâche épuisante de doubler d'un discours français le discours anglais qui s'insinue jusque dans les actes les plus élémentaires de leur vie quotidienne. Mais si nous choisissons d'être de culture française en Amérique, alors il ne faut pas badiner avec la traduction pratiquée sur une large échelle. Il faut même prendre des mesures pour la réduire au minimum. "On s'imagine naïvement que la traduction constitue un barrage efficace contre toute influence indue. C'est méconnaître à la fois la nature et le rôle de la traduction"[2]. En effet, quand la traduction prend trop d'importance dans la vie culturelle d'une population comme la nôtre, elle devient plutôt une porte ouverte à l'assimilation.

La traduction est un instrument dont il faut user avec beaucoup de prudence dans une situation problématique comme celle du Québec. Il n'est donc pas souhaitable que les professeurs du Collège continuent

---

1 Dans un article intitulé l'INVASION DU MANUEL TRADUIT DANS NOS ECOLES EST LE PLUS SUR CHEMIN VERS LE SUICIDE, le traducteur R. Dubuc émettait l'opinion suivante: "Les difficultés d'expression du Canadien-français - que tous déplorent - ne proviennent-elles pas d'une surconsommation de traductions qui fait que la pensée n'est plus en accord avec la langue". LE DEVOIR, 14 juillet 1976.

2 R. Dubuc, ibid.

à produire en si grande quantité des traductions de textes en langue anglaise. Une connaissance d'usage de l'anglais et une dose de bonne volonté ne sont pas des armes assez solides contre les pièges de la traduction. Cependant, dans la mesure où il existe un besoin indéniable de textes traduits à court terme, il faudrait au moins avoir recours aux services d'un spécialiste. On aurait ainsi l'assurance que les textes traduits qui circuleraient chez les étudiants seraient toujours dans un français de bonne qualité. Mais il ne faudrait pas oublier que la traduction-maison ne saurait être qu'un pis-aller, une mesure de dépannage, une solution temporaire, en attendant que des solutions plus globales et plus définitives interviennent à un niveau plus élevé.

Je ne sais pas si ces quelques réflexions auront réussi à faire saisir la nécessité de limiter la traduction telle qu'elle se pratique dans notre Collège ou, au moins, d'en confier la responsabilité à un professionnel. Peut-être y a-t-il des gens qui ne sont pas très sensibles aux dangers que la continuelle pression de l'anglais fait courir à l'homogénéité et au dynamisme de notre langue. Ceux-là seront peut-être plus sensibles à cet autre aspect nettement plus concret du problème que j'ai tenté de soulever ici: le surplus de tâche que représente la traduction pour les professeurs. A ceux-là je pose la question suivante: les professeurs doivent-ils s'imposer une surcharge de travail à cause de l'irresponsabilité d'un gouvernement qui n'a pas compris (ou ne veut pas comprendre) que, pour des Québécois, la "souveraineté culturelle" commence par le droit d'étudier dans sa langue?

3.3 QUE FAIRE? QUE FAIRE? QUE FAIRE?

Distinguons entre les solutions à court terme et les solutions à long terme.

Dans l'immédiat, il paraît urgent de créer une structure pour venir en aide à ceux qui sont réellement aux prises avec une pénurie de documents en français et qui n'ont d'autre solution, pour se procurer les instruments essentiels à leur enseignement, que de faire de la traduction. La forme d'assistance la plus souhaitée par les professeurs eux-mêmes[1] semble être les services d'un traducteur professionnel qui se chargerait entièrement du travail de traduction. J'ai déjà tenté de démontrer plus haut que, dans la mesure où on ne pouvait supprimer totalement la traduction, il fallait au moins la confier à un spécialiste. C'est la seule solution qui garantisse que les textes traduits seront de bonne qualité et ne viendront pas contribuer à l'érosion du français en répandant des formes qui ne sont que de l'anglais déguisé.

A première vue, l'idée de créer un poste de traducteur au Collège peut paraître un peu saugrenue. Mais avant de la rejeter, il ne faudrait pas oublier que 47.8% des professeurs deviennent des traducteurs à l'occasion. Il faudrait également prendre en considération que 50.9% de ceux qui souhaitent être aidés pour le travail de traduction ont privilégié la solution qui consisterait à créer un poste de traduc-

---

[1] Voir les réponses à la question no 11, tableau 18.

teur et que 21.2% souhaitent au moins pouvoir recourir aux conseils d'une personne-ressource au fait des problèmes de la traduction. Tous ces chiffres laissent supposer qu'il y aurait amplement de travail pour un traducteur[1].

Toujours dans l'immédiat, les professeurs eux-mêmes peuvent faire beaucoup pour améliorer la situation. Comment? En faisant tous les efforts possibles pour se procurer de la documentation en français. Je me demande honnêtement si, à l'heure actuelle, les professeurs ne négligent pas de faire les recherches nécessaires pour découvrir les documents qui leur permettraient de travailler et de faire travailler les étudiants intégralement en français. Peut-être sont-ils influencés par certains préjugés défavorables à l'égard de la documentation scientifique de langue française; peut-être leur information est-elle déficiente; peut-être s'agit-il simplement de laisser-aller. Quoiqu'il en soit, il est absolument certain que les professeurs doivent redoubler d'efforts afin de détecter les documents qui pourraient remplacer ceux de langue anglaise présentement en usage dans de nombreux cours. Ce faisant, ils auraient avantage à se montrer moins intransigeants sur des points comme la présentation, la concision, etc... qui font, paraît-il, défaut aux publications de langue française. Ils devraient apprendre à se satisfaire des ouvrages ou des articles en français du moment que leur contenu d'information est acceptable même si à certains points de vue ils sont inférieurs à ce qui se publie en anglais. Le respect de la langue des étudiants doit

---

[1] Au lieu de s'attacher un traducteur en permanence, le Collège pourrait simplement confier les travaux de traduction à un ou des spécialistes de l'extérieur.

aller jusque là.

Pour ce qui est des solutions à long terme, elles sont du ressort de l'Etat du Québec. Il est le seul à pouvoir endiguer d'une manière définitive le mouvement d'anglicisation de notre système d'enseignement. De quelle façon? En réalité, il existe plusieurs possibilités.

Ainsi, par le biais d'une politique de subventions, le gouvernement pourrait stimuler la production de documents originaux (en français bien sûr) aussi bien dans le domaine du livre que dans celui de l'audio-visuel. Beaucoup de spécialistes de toutes disciplines ne demandent pas mieux que de produire du matériel pédagogique en français pour nos écoles et nos collèges à condition de pouvoir bénéficier de l'aide du gouvernement. Il existe déjà un groupe qui se consacre à cette tâche avec le concours financier (maigre, il est vrai) du gouvernement québécois: il s'agit du Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques. Ce groupe a été fondé en 1974 par deux professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il vise "à promouvoir l'édition de manuels de qualité en langue française pour contrer l'invasion américaine"[1]. Le gouvernement, et plus spécialement le ministère de l'Education, devrait provoquer la formation de groupes comme celui-là et mettre à leur disposition de généreuses subventions.

Comme mesure complémentaire à la précédente, le gouvernement devrait encourager, toujours par le moyen de subventions, la production de traductions de qualité. S'il est essentiel que les étudiants utili-

---

[1] QUEBEC-SCIENCE, vol. 14, mars 1976, p. 46

sent de plus en plus du matériel conçu et réalisé au Québec, il est illusoire de penser que nous pourrons nous passer totalement de l'apport de nos voisins de langue anglaise. Il faut donc s'assurer que les documents en anglais pouvant être utilisés à des fins d'enseignement ne seront pas diffusés dans leur version originale (comme c'est souvent le cas actuellement) mais seront préalablement et rapidement traduits. C'est ici que l'Etat doit intervenir, pour apporter son soutien financier.

Sans l'appui de l'Etat, les éditeurs d'ouvrages scolaires aussi bien que les fabricants de documents audio-visuels destinés à l'enseignement ne peuvent pas lutter efficacement contre leurs concurrents américains ou canadiens-anglais. Les éditeurs, par exemple, sont obligés de vendre leurs livres (traduits ou originaux) à des prix si élevés que les professeurs et les étudiants leur préfèrent les ouvrages anglais. Cette situation est pratiquement inévitable actuellement étant donné le marché très restreint que représente le Québec, alors que les maisons d'édition de langue anglaise peuvent compter sur tout le marché nord-américain (y compris le Québec) pour écouler leurs ouvrages. Ce qui explique qu'ils pratiquent des prix relativement bas. Ce déséquilibre ne peut être corrigé que par une intervention énergique de l'Etat qui a le devoir de subventionner ceux qui sont chargés d'alimenter notre système d'enseignement en matériel didactique.

Aide à la création, aide à la traduction, aide à l'édition: ce pourrait être là les trois volets d'une politique visant à accentuer chez

nous la production de matériel didactique en langue française, seule façon de faire cesser la pénurie qui existe actuellement en ce domaine.

Ce ne sont donc pas les solutions qui manquent. Je ne prétends d'ailleurs pas en avoir épuisé la liste. Malheureusement il n'est pas du tout certain que le gouvernement ait la volonté d'agir à l'heure actuelle. Sa tiédeur en matière linguistique n'est plus à prouver. Sous des déclarations fracassantes, il cache l'indigence de ses politiques. Il faut se préparer à exercer des pressions sur lui et s'armer de patience. Il est à prévoir qu'il nous objectera le coût des mesures qui viennent d'être décrites. Nous avons déjà une réponse toute prête: si nous avons pu nous offrir les Olympiques qui ne profiteront qu'à une minorité de gens, nous devrions pouvoir nous offrir un enseignement intégralement français qui profitera, lui, à tous les Québécois.

En attendant que le gouvernement ait consenti à bouger, il ne faudrait pas oublier que certaines solutions sont à notre portée au niveau local. Celles qui sont suggérées ici ne sont sans doute pas les seules. Les professeurs, les étudiants et les administrateurs sont certainement en mesure d'en proposer d'autres. L'important est de se mettre au travail tout de suite de façon à pouvoir appliquer des réformes dès les prochains semestres.

CONCLUSION

La présente étude éclaire un aspect de la situation du français au Québec qui était resté plutôt dans l'ombre jusqu'ici. En effet, dans l'abondante littérature consacrée aux problèmes linguistiques vécus par les Québécois francophones, rares sont les témoignages ou les analyses qui traitent de l'anglicisation du matériel didactique. On se rend mieux compte du peu d'intérêt que suscite ce problème quand on sait que le Rapport Gendron lui-même ne lui fait aucune place. Pourtant, le mémoire présenté par la Société des traducteurs du Québec signalait à la Commission qu'un nombre anormalement élevé d'ouvrages en anglais étaient utilisés dans les cégeps[1]. Comment expliquer que celle-ci n'ait pas senti la nécessité de faire effectuer des recherches plus approfondies? Mystère. C'est finalement la DGEC qui a mené la première étude systématique sur la place de l'anglais dans l'enseignement au niveau collégial[2]. Cette étude était de portée assez limitée: elle ne s'intéressait qu'au secteur des techniques et délaissait tout le matériel didactique de type audio-visuel. Bien que fragmentaires, les faits qu'elle a mis à jour étaient pourtant suffisamment éloquents pour inciter le gouvernement à intervenir. Evidemment, il n'en a rien fait. Il n'a même pas cru bon de pousser plus loin la cueillette des informations. Aussi est-on toujours privé d'une vue d'ensemble de la situation qui règne dans les cégeps du point de vue linguistique.

---

[1] Le mémoire prétendait que 60% des livres utilisés dans les cégeps étaient en anglais en 1969. Voir Marcel Boudrault, LA QUALITE DE LA LANGUE (synthèse réalisée pour le compte de la Commission Gendron) p. 427.

[2] On pourra trouver un résumé des conclusions de cette étude dans EDUCATION QUEBEC, vol. 5, no 1, sept. 1974, pp. 19-22.

On croit encore largement que la scolarisation est l'un des plus sûrs moyens d'assurer la survie du français chez nous. Comme toutes les minorités, nous mettons beaucoup d'espoir dans nos écoles. Il va sans doute falloir reviser cette conception à la lumière d'études comme celle-ci. Il faut maintenant se rendre compte que le français est menacé à l'intérieur même de l'école. Les indices de cette menace commencent d'ailleurs à s'accumuler. Il y a eu l'étude de la DGEC dont il vient d'être question. Il y a maintenant le rapport, encore tout frais, d'un groupe d'étudiants de l'Université Laval qui apporte des révélations inquiétantes sur la place que tient l'anglais dans les études de premier cycle de cette vénérable institution francophone. On y apprend, à titre d'exemples, que la proportion des lectures obligatoires en français se chiffre à 20% seulement en bio-agronomique et qu'elle descend à 16% en diététique[1]. Il y a encore les témoignages d'étudiants ou de professeurs qui paraissent de temps à autre dans le courrier des lecteurs des quotidiens. Récemment, un groupe d'étudiants dénonçaient dans LE JOUR l'invraisemblable situation qui prévaut en Techniques de documentation au Cégep de Trois-Rivières[2]. Les quinze étudiants qui suivent le cours sur la classification Dewey ne disposent que de six manuels en français, tous les autres étant en anglais. Et comme si cela n'était pas suffisant, le cours lui-même se déroule en anglais. Des témoignages comme celui-là laissent croire que la situation du Cégep de Sainte-Foy n'est pas unique, ni peut-être la pire. L'école n'est donc plus un asile privilégié pour la langue. Le français y subit une concurrence déloyale

---

[1] Voir LE JOUR, 6 avril 1976.

[2] Voir LE JOUR, 27 avril 1976.

de la part de l'anglais au même titre que dans tous les autres secteurs de la société québécoise.

Les résultats de la présente étude font ressortir la position extrêmement délicate dans laquelle se trouvent placés les professeurs de français au niveau collégial. Si on en vient à constater que les étudiants s'expriment mal (surtout par écrit) c'est aux professeurs de français qu'on s'en prend en premier[1]. On oublie souvent qu'ils sont dans une situation d'impuissance face aux superdiffuseurs de langue que sont les mass media, l'affichage et la publicité, lesquels propagent un discours franglaisant ou traduit directement de l'anglais - quand il n'est pas tout simplement en anglais -. Autrement dit, la télévision, les journaux, la rue enseignent une langue qui s'éloigne souvent beaucoup de celle qu'on enseigne en classe de français. Voilà que maintenant on apprend que la situation se complique, au niveau collégial, du fait que de nombreux professeurs emploient couramment des documents en anglais dans le cadre de leur enseignement. Quelle efficacité peut avoir un enseignement du français dans un contexte linguistique aussi hétérogène? Comment prendre au sérieux ceux qui attribuent à des méthodes pédagogiques douteuses les carences linguistiques des jeunes Québécois? Personne ne semble avoir compris que si un étudiant fait une partie de son apprentissage en anglais (ou dans des traductions de mauvaise qualité), il s'ensuit autant de dommage pour sa langue maternelle que s'il suit un mauvais cours de français. Personne ne semble avoir compris que les professeurs de

---

[1] Qu'on se rappelle seulement le reportage fracassant publié l'an dernier (dans LA PRESSE) par la journaliste Lysiane Gagnon au terme d'une vaste enquête sur l'enseignement du français dans la province.

biologie, de mathématiques, de physique, etc... sont aussi responsables de la langue des étudiants. Quand on fait le procès du français parlé dans les cégeps, jamais on ne leur adresse de reproches. Dorénavant, il serait juste qu'ils reçoivent leur part du blâme. Les professeurs de français en ont assez d'être appelés tout seuls à la barre des accusés.

L'un des chapitres de la loi 22 est consacré à la langue de travail. On y chercherait en vain des dispositions garantissant que le français sera la seule langue de travail des étudiants. Rétrospectivement, on peut se demander si nos législateurs n'ont pas commis une erreur en négligeant cet aspect. Etudier dans sa langue (au moins jusqu'au deuxième cycle de l'université) est un droit qui ne devrait souffrir aucune limitation. Puisqu'il est évident que tel n'est pas le cas actuellement, peut-être serait-il bon que ce droit soit inscrit dans un texte de loi. C'est une question de respect pour chaque Québécois et de survie culturelle pour le Québec tout entier.

ANNEXES

ANNEXE 1

Inventaire des collections de
la bibliothèque de l'audiovidéothèque

(Statistiques)

TABLEAU 1

INVENTAIRE DES LIVRES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHEQUE (1970-1975) (Résumé)

INVENTAIRE DES LIVRES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHEQUE (1970-1975) (suite)

CLASSE	DISCIPLINE	ANNEE 1970-71 F	A	T	%A	ANNEE 1971-72 F	A	T	%A	ANNEE 1972-73 F	A	T	%A	ANNEE 1973-74 F	A	T	%A	ANNEE 1974-75 F	A	T	%A	ANNEES 1970 à 1975 T F	T A	T des livres	T T anglais
001.6	INFORMATIQUE	12	8	20	40%	16	14	30	46.7%	44	28	72	39%	29	12	41	29.26%	18	2	20	10%	119	64	183	34.9%
130	PSYCHOLOGIE	108	15	123	12.2%	100	10	110	9.9%	124	30	154	19%												
151-159														113	18	131	13.74%	75	16	91	17.58%	520	189	709	26.66%
300	SCIENCES SOCIALES																								
301-309	Sociologie Situations et conditions sociales	155	15	170	8.8%	100	11	111	10%	208	46	254	18%	143	37	180	20.5%	123	41	164	25%	1729	150	1879	7.50%
310	STATISTIQUES ET METHODES DE LA STATISTIQUE																								
311-319		11	4	15	26.7%	13	3	16	18.5%	9	4	13	30%	9	3	12	25%	18	1	19	5.2%	160	15	175	8.55%
320	SCIENCES POLITIQUES																								
321	Formes d'état et gouvernements	26	7	33	21.2%	77	4	81	4.8%	75	6	81	7.4%	30	3	33	9%	60	8	68	11.7%	268	28	296	9.52%
322	Relations de l'état avec les corps organisés	8	2	10	20%	6	-	6	0%	2	-	2	0%	1	-	1	0%	-	-	-	0%	17	2	19	10.52%
323	Relations de l'état avec les individus	12	1	13	7.7%	3	-	-	0%	7	2	9	22.2%	14	-	14	0%	-	-	-	0%	36	3	41	7.32%
324	Elections	5	-	5	0%	2	-	1	0%	4	-	4	0%	5	-	5	0%	3	-	3	0%	19	0	19	0%
325	Migrations internes																	-	-	-					
326	Esclavage et émancipation	1	-	1	0%	-	-	-	-%	3	-	3	0%	1	-	1	0%	2	2	4	50%	7	2	9	22.2%
327	Relations internes	6	-	6	0%	18	1	19	5.3%	4	-	4	0%	7	-	7	0%	4	2	6	33.3%	39	3	42	7.1%

M = 10.5%

INVENTAIRE DES LIVRES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHEQUE (1970-1975) (suite)

CLASSE	DISCIPLINE	ANNEE 1970-71 F	A	T	%	ANNEE 1971-72 F	A	T	%	ANNEE 1972-73 F	A	T	%	ANNEE 1973-74 F	A	T	%	ANNEE 1974-75 F	A	T	%	ANNEES 1970 à 1975 T F	T A	T des livres	T T anglais
328	Législation	11	-	11	0%	3	-	3	0%	13	3	16	18.7%	4	1	5	20%	5	-	5	0%	36	4	42	9.5%
329	Politique appliquée	6	1	7	14.3%	20	1	21	4.8%	18	5	23	21.7%	7	3	10	30%	2	2	4	50%	53	12	65	18.5%
330	ECONOMIQUE																								
331 à 339	Travail-capital cyclèmes-finances production, etc.	58	7	65	10.7%	102	7	109	6.4%	183	37	222	16.7%	123	36	159	22.6%	108	26	134	19.4%	576	113	689	16.4%
340	DROIT																								
341-344	Droit intern. - constitutionnel pénal-militaire	20	4	24	16.7%	8	-	8	0%	10	1	11	9.8%	9	-	9	0%	17	1	18	5.5%	64	6	70	11.2%
345-349	Lois et jurisprudence	23	3	26	11.5%	5	-	5	0%	13	1	14	7.1%	10	1	11	9%	12	5	17	29.4%	63	10	73	13.7%
350	ADMINISTRATION PUBLIQUE	10	-	10	0%	15	1	16	6.2%	57	4	61	6.5%	64	14	78	17.9%	71	8	79	10.1%	217	27	244	11.1%
360	ASSISTANCE SOCIALE																								
361-369	Organisation Services Associations	11	2	13	15.4%	29	3	31	9.7%	26	8	34	23.5%	9	-	9	0%	27	4	31	12.9%	101	17	118	14.4%
370	INSTRUCTION & EDUCATION																								
371-374	Ecole - enseignement primaire-secondaire - Education des adultes.	16	2	18	11.1%	33	3	36	8.3%	29	7	36	19.4%	60	14	74	18.9%	32	8	40	20%	170	34	204	12.7%
375-378	Programmes d'étude	20	4	24	16.7%	21	2	23	-%	7	-	7	0%	25	3	28	10.7%	8	2	10	20%	81	11	92	11.9%
379	Inspection et financement de l'instruction par l'Etat	2	-	2	0%	10	-	10	0%	5	2	7	28.6%	7	1	8	12.5%	5	-	5	0%	29	3	32	9.4%

INVENTAIRE DES LIVRES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHEQUE (1970-1975) (suite)

CLASSE	DISCIPLINE	ANNEE 1970-71 F	A	T	%A	ANNEE 1971-72 F	A	T	%A	ANNEE 1972-73 F	A	T	%A	ANNEE 1973-74 F	A	T	%A	ANNEE 1974-75 F	A	T	%A	ANNEES 1970 à 1975 T F	T A	T des livres	T % anglais
380	COMMERCE																								
381-382	Commerce intérieur et international	5	3	8	37.5%	8	2	10	20%	8	6	14	42.9%	4	2	6	33.3%	4	2	6	33.3%	29	15	44	34.1%
383	Postes	1	-	1	0%	1	-	-	0%	1	-	1	0%	-	-	-	0%	-	-	-	-%	2	-	2	-%
384	Autres moyens de communication	1	-	1	0%	11	-	11	0%	21	2	23	8.7%	4	2	6	33.3%	1	-	1	0%	38	4	42	9.5%
385-388	Transports	7	-	7	0%	3	-	3	0%	2	-	2	0%	6	1	7	14.3%	4	3	7	42.8%	22	4	26	15.4%
389	Méthodologie et standardisation	-	-	-	0%	1	-	1	0%	-	-	-	0%	-	-	-	0%	-	1	1	100%	1	1	2	21.8%
500	SCIENCES EXACTES																								
501-509	Philosophie - théorie varia Dict. - encyclop. périodiques Etudes - Recueils de textes Anthropologie Explorations Relevés scient. Histoire et géographie	33	8	41	19.5%	18	2	20	10%	62	14	76	18.4%	63	19	82	23.2%	61	12	73	16.4%	237	55	292	18.8%
510	MATHEMATIQUES																								
511	Arithmétique	34	25	59	42.4%	19	10	29	34.5%	22	29	51	56.9%	43	21	64	32..%	28	17	45	37.8%	146	102	248	41.1%
512	Algèbre	19	41	60	68.3%	8	18	26	69.2%	16	18	34	52.9%	10	17	27	62.9%	5	17	22	77.3%	58	111	169	65.7%
513	Géométrie	14	9	23	39.1%	8	5	13	38.5%	2	1	3	33.3%	1	2	3	66.6%	1	2	3	66.6%	26	19	45	42.2%
514	Trigonométrie	4	2	6	33.3%	2	3	5	60%	-	1	1	100%	-	-	-	-%	1	1	2	50%	8	7	15	46.7%
515	Géométrie descriptive	-	-	-	0%	3	-	3	0%	1	1	2	50%	2	-	-	-%	-	-	-	-%	6	1	7	14.3%
516	Géométrie analytique	1	-	1	0%	1	1	2	50%	-	1	1	100%	-	2	2	100%	4	4	8	50%	6	8	14	57.1%
517	Calcul	12	14	26	53.8%	5	5	10	50%	1	8	9	88.9%	8	11	19	57.9%	2	6	8	75%	28	44	72	61.1%

ANNEE 1970-71 | ANNEE 1971-72 | ANNEE 1972-73 | ANNEE 1973-74 | ANNEE 1974-75 | ANNEES 1970 à 1975

CLASSE	DISCIPLINE	F	A	T	%A	F	A	T	%A	F	A	T	%A	F	A	T	%A	F	A	T	%A	T F	T A	T des livres	T % anglais	
518																									51.1%	
519	Calcul des probabilités et statistiques mathématiques	15	6	21	28.6%	2	9	11	81.8%	7	6	13	46.7%	13	6	19	31.6%	30	43	73	58.9%	67	70	137	47.4%	
520	ASTRONOMIE ET SCIENCES CONNEXES																									
521-529		25	8	30	16.7%	6	1	7	14.3%	9	5	14	35.7%	13	1	14	7.1%	10	1	11	9.0%	63	13	76	17.1%	
530	PHYSIQUE																									
531-533	Mécanique	14	8	22	36.4%	3	1	4	25%	6	8	14	57.1%	5	3	8	37.5%	8	1	9	11.1%	36	21	57	36.8%	
534	Son et vibration (acoustique)	4	2	6	33.3%	1	1	2	50%	2	4	6	66.7%	2	-	7	0%	3	2	5	40%	12	9	21	42.9%	
535	Lumière visible	1	-	1	0%	2	-	2	0%	1	-	1	0%	-	1	1	100%	-	-	-	-	4	1	5	20%	M = 24%
536	Chaleur	5	-	5	0%	7	1	8	12.5%	10	4	14	28.6%	7	2	9	22.2%	3	2	5	40%	32	9	41	21.9%	
537	Electricité & électronique	5	2	7	28.6%	5	-	5	-	3	2	5	40%	6	-	6	0%	7	-	7	0%	26	4	30	13.3%	
538	Magnétisme	4	-	4	0%	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	0%	-	-	-	-%	6	0	6		
539	Physique moderne	19	4	23	17.4%	18	4	22	18.2%	13	18	31	58.1%	17	5	22	22.7%	8	2	10	20%	66	33	99	33.3%	
540	CHIMIE ET SCIENCES CONNEXES																									
541	Chimie physique et théorique	16	7	23	30.4%	19	2	21	9.5%	22	26	48	54.2%	10	5	15	33.3%	5	7	12	58.3%	162	47	209	22.5%	
542	Laboratoires Appareillage Equipement	3	2	5	40%	-	-	-	0%	1	-	1	0%	-	-	-	0%	3	1	4	25%	7	4	11	36.4%	M = 37.6%

INVENTAIRE DES LIVRES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHEQUE (1970-1975) (SUITE)

CLASSE	DISCIPLINE	ANNEE 1970-71 F	A	T	%A	ANNEE 1971-72 F	A	T	%A	ANNEE 1972-73 F	A	T	%A	ANNEE 1973-74 F	A	T	%A	ANNEE 1974-75 F	A	T	%A	ANNEES 1970 à 1975 T F	T A	T des livres anglais	T % anglais
543-545	Analyse	-	-	-	-	2	1	3	33.3%	3	5	8	62.5%	3	1	4	25%	2	1	3	33.3%	10	8	18	44.4%
546-549	Chimie minérale - organique Cristallographie Minéralogie	8	9	17	52.9%	6	6	12	50%	3	5	8	62.5%	5	3	8	37.5%	5	1	6	16.6%	27	24	51	47.1%
550	SCIENCES DE LA TERRE																								
551-559	Géophysique géologie	19	2	21	9.5%	26	6	32	18.8%	17	13	30	43.3%	23	10	33	30.3%	10	3	13	23.1%	95	34	129	26.4%
560	PALEONTOLOGIE																								
561-569	Invertébrés Protozoaires Mollusques Vertébrés Poissons-Reptiles Mammifères	3	-	3	0%	1	-	1	0%	5	-	5	0%	5	6	11	54.5%	6	1	7	14.3%	20	7	27	25.9%
570	ANTHROPOLOGIE ET BIOLOGIE																								
572-573	Ethnologie Anthropologie	1		1	0%	1	-	1	0%	4	3	7	42.9%	2	-	2	0%	4	1	5	20%	12	4	16	25%
574-575	Biologie	21	5	26	19.2%	23	8	31	25.8%	10	5	15	33.3%	12	3	15		24	11	35	31.4%	90	32	122	26.2%
576-577	Microbiologie	4	-	4	0%	4	7	11	63.6%	4	2	6	33.3%	-	3	3	100%	2	2	4	50%	14	14	28	50%
578	Microscopie	1		1	0%	1	3	4	75%	2	3	5	60%	-	1	1	100%	1	-	1	0%	5	7	12	58.3%
579	Collection et conservation de spécimens biologiques	-	-	-	0%	-	-	-	0%	1	-	1	0%	2	-	2	0%	-	1	1	100%	3	1	4	25%
580	BOTANIQUE																								
581-589		25	11	36	30.6%	6	11	17	64.7%	11	16	27	59.3%	54	6	60	10%	15	4	19	21.0%	111	48	159	32.2%
590	ZOOLOGIE	41	15	56	26.8%	21	8	29	27.6%	44	8	52	15.4%	21	2	23	8.7%	36	7	43	16.3%	163	40	203	19.7%

N = 36.

CLASSE	DISCIPLINE	ANNEE 1970-71 F	A	T	%A	ANNEE 1971-72 F	A	T	%A	ANNEE 1972-73 F	A	T	%A	ANNEE 1973-74 F	A	T	%A	ANNEE 1974-75 F	A	T	%A	ANNEES 1970 à 1975 T F	T A	T des livres anglais	T % anglais
600	TECHNOLOGIE (SCIENCES APPLIQUEES)																								
601-609	Philosophie - théorie - Dict. Périodiques Société Histoire, etc.	34	3	37	8.1%	27	5	32	15.6%	48	7	55	12.7%	77	20	97	20.1%	34	5	39	12.8%	220	40	260	15.4%
610	SCIENCES MEDICALES																								
611-619		175	37	212	17.5%	122	20	142	14.1%	193	60	253	23.7%												
620	ART DE L'INGENIEUR TECHNIQUES-INDUSTRIES CONNEXES																								
621-629		36	4	40	10%	29	2	31	6.5%	26	16	42	38.1%	16	9	25	36%	19	13	32	40%	226	44	170	25.9%
630	AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRICOLES																								
631-639		48	3	51	5.9%	25	5	30	16.7%	34	8	42	19%	23	11	34	32.4%	20	5	25	20%	150	32	182	17.6%
640-649	Sciences ménagères	26	-	26	0%	6	-	6	0%	23	4	27	14.8%	39	3	42	7.1%	40	2	42	4.8%	134	6	140	4.3%
650	AFFAIRES ET MATIERES CONNEXES																								
651-659		71	22	93	23.7%	82	19	101	18.8%	152	40	192	20.8%	89	18	107	16.8%	55	15	70	21.4%	449	114	563	20.3%
660	INDUSTRIES CHIMIQUES																								
661-669		8	3	11	27.3%	9	-	9	0%	7	-	7	0%	5	18	23	78.3%	7	9	16	56.3%	36	30	66	45.7%
670	INDUSTRIES DIVERSES																								
671-679		9	2	11	18.1%	7	-	7	0%	9	1	10	10%	5	8	13	61.5%	5	6	11	54.6%	35	17	52	32.7%
690	PRODUITS ASSEMBLES ET FINIS																								
681-689		10	1	11	9.1%	8	5	13	38.5%	15	1	16	6.3%	5	2	7	28.6%	3	-	3	0%	41	9	50	18%

INVENTAIRE DES LIVRES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHEQUE (1970-1975) (suite)

CLASSE	DISCIPLINE	ANNEE 1970-71				ANNEE 1971-72				ANNEE 1972-73				ANNEE 1973-74				ANNEE 1974-75				ANNEES 1970 à 1975			
		F	A	T	%A	F	A	T	%A	F	A	T	%A	F	A	T	%A	F	A	T	%A	T F	T A	T des livres anglais	T %
690 691-699	EDIFICES	2	-	2	0%	3	-	3	0%	4	2	6	33.3%	1	-	1	0%	1	-	1	0%	11	2	13	15.4%
790 796 à 799	RECREATION Sports	57	23	80	28.8%	18	2	20	10%	76	37	113	32.7%	36	9	45	20%	29	1	30	3.3%	216	72	288	25%

TABLEAU 9

INVENTAIRE DES DOCUMENTS DEPOSES A LA RESERVE (Réaumé)

		N	%
DOCUMENTS EN FRANCAIS		592	86.6%
DOCUMENTS EN ANGLAIS		92	13.4%
	TOTAL:	684	100%
TITRES EN FRANCAIS		309	84.4%
TITRES EN ANGLAIS		57	15.6%
	TOTAL:	366	100%

TABLEAU 10

INVENTAIRE DES DOCUMENTS DEPOSES A LA RESERVE DE LA BIBLIOTHEQUE (Détail)

DEPARTEMENTS	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
1. TECHNIQUES ADMINISTRATIVES			
COMPTABILITE	3(3)*	0	3(3)
COMPTABILITE	3(2)	2(1)	5(3)
FINANCE	12(1)	0	12(1)**
MARKETING	6(6)	0	6(6)
PLACEMENTS MONETAIRES	10	5	15(1)***
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	3(2)	1(1)	4(3)
2. SCIENCES HUMAINES			
SOCIOLOGIE	2(1)	0	2(1)
HISTOIRE DES E.U.	7(7)	1(1)	8(8)
HISTOIRE	2(1)	0	2(2)
SYSTEMES POLITIQUES	21(16)	0	21(16)
HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES	13(10)	0	13(10)
POLITIQUE	6(5)	2(2)	8(7)
GEOGRAPHIE DES TRANSPORTS	28(7)	2(2)	30(9)
ECONOMIQUE	11(3)	0	11(3)
PSYCHOLOGIE	34(28)	3(3)	37(31)

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de titres.

** Le même livre figure dans sa version française (1 ex.) et dans sa version anglaise (2 ex.).

*** Brochure: 10 ex. en version française et 5 en version anglaise.

TABLEAU 10 (suite)

PSYCHOGENESE	5(5)	8(2)	13(7)
RELATIONS HUMAINES	20(15)	7(5)	27(20)
PSYCHO PATHOLOGIE	44(41)	0	44(41)
3. TECHNIQUES INFIRMIERES			
PSYCHIATRIE	13(1)	0	13(1)
PEDIATRIE	9(3)	0	9(3)
TECHNIQUES INFIRMIERES	40(19)	2(2)	42(21)
TECHNIQUES INFIRMIERES	10(3)	0	10(3)
TECHNIQUES INFIRMIERES	12(1)	0	12(1)
TECHNIQUES INFIRMIERES	46(1)	0	46(1)
4. RADIOLOGIE			
TECHNIQUE RADIOLOGIQUE ET ANATOMIE RADIOLOGIQUE	20(10)	25(9)	45(19)
PHARMACOLOGIE	3(3)	0	3(3)
5. TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL			
HEMATOCOBIE	4(4)	4(4)	8(8)
6. TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE			
ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	2(1)	0	2(1)
GROUPES	14(3)	0	14(3)
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	2(2)	0	2(2)
7. TECHNIQUES FORESTIERES			
EXPLOITATION FORESTIERE	45(5)	0	45(5)

TABLEAU 10 (suite)

8. MATHEMATIQUES			
	4(3)	8(7)	12(10)
9. PHYSIQUE			
PHYSIQUE MECANIQUE	21(11)	4(4)	25(15)
10. CHIMIE			
	31(13)	8(6)	39(19)
11. BIOLOGIE			
ECOLOGIE	2(1)	2(1)	4(2)
ZOOLOGIE	5(2)	4(4)	9(6)
ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALE	10(4)	6(4)	16(8)
BIOLOGIE	36(14)	3(2)	39(16)
BIOLOGIE	19(3)	0	19(3)
MICROBIOLOGIE ET IMMUNOBIOLOGIE	9(9)	0	9(9)
BIOCHIMIE	5(1)	0	5(1)

TABLEAU 11

INVENTAIRE DES PERIODIQUES (Résumé)

	FRANCAIS	ANGLAIS	AUTRES	TOTAL
N	433	103	10	546
%	79.1	19.1	1.8	100

TABLEAU 12

INVENTAIRE DES PERIODIQUES (Détail)

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
ARTS	31 (88.6%)	4 (11.4%)	36 (100%)
BIBLIOGRAPHIES	23 (88.5%)	3 (11.5%)	26 (100%)
BIBLIOTHECONOMIE	9 (100%)	0 (0%)	9 (100%)
CHIMIE	1 (33.3%)	2 (66.7%)	3 (100%)
CINEMA	12 (100%)	0 (0%)	12 (100%)
CULTURE GENERALE	7 (100%)	0 (0%)	7 (100%)
DIVERS	31 (81.6%)	7 (18.4%)	38 (100%)
EDUCATION	37 (80.4%)	9 (19.6%)	46 (100%)
FORESTERIE	1 (11.1%)	8 (88.9%)	9 (100%)
FEMININS (sic)	11 (100%)	0 (0%)	11 (100%)
GEOGRAPHIE	7 (70%)	3 (30%)	10 (100%)
HISTOIRE	9 (64.3%)	5 (35.7%)	14 (100%)
INFORMATIQUE	2 (25%)	6 (75%)	8 (100%)
JOURNAUX	20 (83.3%)	4 (16.7%)	24 (100%)
MATHEMATIQUES	3 (75%)	1 (25%)	4 (100%)
PHOTOGRAPHIE	6 (60%)	4 (40%)	10 (100%)
PHYSIQUE	0	0	
PSYCHOLOGIE	2 (33.3%)	4 (66.7%)	6 (100%

RADIOLOGIE	2 (33.3%)	4 (66.7%)	6 (100%)
RELI(ION	30 (90%)	3 (10%)	33 (100%)
SCIENCES GENERALES	19 (82.7%)	4 (17.3%)	23 (100%)
SCIENCES NATURELLES	15 (71.4%)	6 (28.6%)	21 (100%)
SCIENCES POLITIQUES	11 (78.6%)	3 (21.4%)	14 (100%)
SCIZNCES SOCIALES	81 (94.2%)	5 (5.8%)	86 (100%)
SPORT	12 (66.7%)	6 (33.3%)	18 (100%)
TECHNIQUES ADMINIST.	19 (79.2%)	5 (20.8%)	24 (100%)
TECHNIQUES INFIRMIERES	8 (80%)	2 (20%)	10 (100%)
TECHNIQUES MEDICALES	25 (86.2%)	4 (13.0%)	29 (100%)
	433 +	103 =	536
BILINGUES			9
MULTILINGUES			1
		TOTAL:	546

TABLEAU 13

INVENTAIRE DES FILMS 16mm (Résumé)

	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
N	170	14	184
%	92.4	7.6	100

TABLEAU 14

INVENTAIRE DES FILMS 16mm (Détail)

FILMS 16mm

MATIERE	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
ARTS	37	3	40
GENERALITES	1	0	1
GEOGRAPHIE ET HISTOIRE	5	0	5
LANGAGE	12	0	12
PSYCHOLOGIE	10	0	10
RELIGION	4	0	4
SCIENCES PURES			
CHIMIE	9	4	13
PHYSIQUE	19	3	22
SCIENCE DE LA TERRE	1	0	1
SCIENCE DE LA VIE	3	2	5
SCIENCES PURES	1	0	1
ZOOLOGIE	5	0	5
	38	9	47
SCIENCES SOCIALES			
COMMERCE	1	0	1
ECONOMIE POLITIQUE	1	0	1
PATHOLOGIE SOCIALE ET SERVICE SOCIAL	1	0	1
SCIENCES SOCIALES	9	0	9
	12	0	12

TABLEAU 14 (suite)

	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
TECHNIQUES SCIENCES APPLIQUEES			
AGRICULTURE ET TECHNIQUES CONNEXES	4	0	4
ART DE L'INGENIEUR ET TECHNIQUES CONNEXES	6	0	6
ARTS MENAGERS	3	0	3
SCIENCES MEDICALES	34	2	36
TECHNIQUES CHIMIQUES ET TECHNIQUES CONNEXES	4	0	4
	51	2	53
TOTAL	170	14	184

TABLEAU 15

INVENTAIRE DES BANDES VIDEO

BANDES VIDEO

	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
N	311	22	333
%	92.9	7.1	100

TABLEAU 16

INVENTAIRE DES BANDES MAGNETIQUES (Résumé)

	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
N	49	46	95
%	51.6	48.4	100

TABLEAU 17

INVENTAIRE DES BANDES MAGNETIQUES (Détail)

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
Education spécialisée	7	0	7
Histoire	5	0	5
Psychologie	2	10	12
Sciences religieuses	24	0	24
Techniques infirmières	11	36	47
TOTAL:	49	46	95

TABLEAU 18

INVENTAIRE DES DIAPORAMAS (Résumé)

	FRANCAIS	ANGLAIS	TOTAL
N	72	58	130
%	55.4	44.6	100

TABLEAU 19

INVENTAIRE DES DIAPORAMAS (Détail)

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS
GENERALITES	1	0
PSYCHOLOGIE	5	1
RELIGION	0	11
SOCIOLOGIE	1	6
SC. POLITIQUES	1	0
BIEN-ETRE SOCIAL	35	0
COMMERCE	1	0
ECONOMIQUE	1	0
PHYSIQUE	0	9
CHIMIE	0	9
SC. DE LA TERRE	0	1
ANTHROPOLOGIE ET BIOLOGIE	1	14
BOTANIQUE	0	3
SC. MEDICALES	13	0
ART DE L'INGENIEUR	3	0
PRODUITS MANUFACTURES	1	0
ARTS	1	2
ARCHITECTURE	2	2
MUSIQUE	2	2
SPORTS	1	0
GEOGRAPHIE	2	0
TOTAL	72	58

ANNEXE 2

Réponses au questionnaire sur
la langue d'apprentissage

(Statistiques)

TABLEAU 1

QUESTION NO 1: exigez-vous un (ou des) livre(s) en langue anglaise comme manuel de base?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	4	86	2	92
%	4.3	93.5	2.2	100

TABLEAU 2 (Première partie)

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 1 PREMIERE PARTIE EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
BIOLOGIE	1	7	0	8
CHIMIE	0	3	0	3
EDUCATION PHYSIQUE	0	12	0	12
INFORMATIQUE	0	1	0	1
MATHEMATIQUES	0	3	0	3
PHYSIQUE	2	3	0	3
SCIENCES HUMAINES	0	22	0	22
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	0	10	0	10
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	0	7	1	8
TECHNIQUES FORESTIERES	0	3	0	3
TECHNIQUES INFIRMIERES	1	8	0	9
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	1	0	0	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	1	0	0	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	0	4	0	4
NON IDENTIFIES	0	2	0	2
	—	—	—	—
TOTAL:	4	86	2	92

TABLEAU 3

QUESTION NO 1 (SUITE):

si oui, précisez le nombre:

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE LIVRES ANGLAIS SUR LE NOMBRE TOTAL DE MANUELS
BIOLOGIE	1/4
PHYSIQUE	1/4, 1/1, 1/1
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	3/5

TABLEAU 4

QUESTION NO 2: suggérez-vous des livres de référence en anglais?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	50	39	3	92
%	54.3	42.4	3.3	100

TABLEAU 5

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 2 (PREMIERE PARTIE) EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
BIOLOGIE	8	0	0	8
CHIMIE	2	1	0	3
EDUCATION PHYSIQUE	2	10	0	12
INFORMATIQUE	1	0	0	1
MATHEMATIQUES	2	1	0	3
PHYSIQUE	2	3	1	6
SCIENCES HUMAINES	13	9	0	22
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	4	6	0	10
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	2	5	1	8
TECHNIQUES FORESTIERES	2	1	0	3
TECHNIQUES INFIRMIERES	5	3	0	8
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	1	0	0	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	1	0	0	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	3	0	1	4
NON IDENTIFIES	2	0	0	2
	--	—	—	—
TOTAL:	50	39	3	92

TABLEAU 6

QUESTION NO 2 (SUITE):

si oui, précisez le nombre:

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE LIVRES ANGLAIS	SUR LE NOMBRE	TOTAL DE LIVRES DE REFERENCE
BIOLOGIE	2/10. 3/8, 1/10, 1/4, 1/5, 1/5, 10/21		
CHIMIE	2/3		
EDUCATION PHYSIQUE	10/30, 3/10		
INFORMATIQUE	"difficile à préciser"		
MATHEMATIQUES	1/3		
PHYSIQUE	3/4, 2/10, 2/4		
SCIENCES HUMAINES	1/5, 8/20, 3/9, 1/10, 2/30, 3/5, 25%, 60%		
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	2/100, 1/10, 1/5, 1/10		
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	2/3, 1/2		
TECHNIQUES FORESTIERES	2/3, 1/2		
TECHNIQUES INFIRMIERES	2/40, 2/10, 2/12, 2/7, 12/29		
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	3/5		
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	11/21		
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	2/5, 2/5, 3/5, 5/5		
NON IDENTIFIES	1/5		

TABLEAU 7

QUESTION NO 3: Quand vous donnez un manuel de base ou des livres de références en anglais, vous assurez-vous d'abord qu'il n'existe pas d'équivalents en français (ou de traductions françaises)?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	67	1	24	92
%	72.8	1.1	26.1	100

TABLEAU 8

QUESTION NO 3 (SUITE): Dans la mesure où il existe des ouvrages équivalents en français, vous arrive-t-il de préférer quand même les ouvrages anglais?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	21	27	44	92
%	22.8	29.4	47.8	100

TABLEAU 9

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 3 (DEUXIEME PARTIE) EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
BIOLOGIE	4	3	1	8
CHIMIE	2	0	1	3
EDUCATION PHYSIQUE	1	3	8	12
INFORMATIQUE	1	0	0	1
MATHEMATIQUES	1	0	2	3
PHYSIQUE	4	1	1	6
SCIENCES HUMAINES	4	10	8	22
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	0	3	7	10
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	0	2	6	8
TECHNIQUES FORESTIERES	0	1	2	3
TECHNIQUES INFIRMIERES	0	3	5	8
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	1	0	0	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	1	0	0	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	2	1	1	4
NON IDENTIFIES	0	0	2	2
TOTAL	21	27	44	92

TABLEAU 10

QUESTION NO 4: Dans le choix d'un manuel ou d'un ouvrage de référence, quelle importance accordez-vous à la langue (c'est-à-dire le fait que le livre soit en français ou en anglais)?

ORDRE D'IMPORTANCE	NOMBRE DE REPONSES	%
1	44	47.8
2	21	22.8
3	18	19.6
4	5	5.4
5	4	4.4
	—	—
TOTAL	92	100

TABLEAU 11

QUESTION NO 4 (suite):

Quels autres critères considérez-vous?

CRITERES	N. DE REPONSES	% *	ORDRE D'IMPORTANCE **
PRIX	5	5.4	3(4), ? (1)
CONTENU	23	25	1(21), 3(1), ? (1)
PRECISION ET CLARTE	9	9.8	1(3), 2(4), 3(1), ? (1)
CONCISION	2	3.3	1(2), ? (1)
PUBLICATION RECENTE	3	3.3	1(3)
ADAPTATION AU NIVEAU D'ETUDE	11	12.9	1(4), 2(5), ? (2)
PRESENTATION	4	4.3	2(3), 3(1)
ADAPTATION AUX OBJECTIFS DU COURS	10	10.9	1(4), 2(3), ? (3)
ILLUSTRATIONS	3	3.3	3(2), ? (1)
SCHEMAS	3	3.3	2(2), 3(1)

---

* Calculé par rapport à l'ensemble des répondants, soit 92.

** Il s'agit de l'importance accordée par les professeurs aux différents critères. Le premier chiffre donne l'ordre d'importance (1: "très important"), le deuxième chiffre entre parenthèses donne le nombre de répondants qui ont choisi cet ordre d'importance.

TABLEAU 12

QUESTION NO 6: Vous arrive-t-il de donner des textes polycopiés en langue anglaise à vos étudiants?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	25	67	0	92
%	27.2	72.8	0	100

TABLEAU 13

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 6 EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	OUI	NON	TOTAL
BIOLOGIE	5	3	8
CHIMIE	0	3	3
EDUCATION PHYSIQUE	0	12	12
INFORMATIQUE	1	0	1
MATHEMATIQUES	0	3	3
PHYSIQUE	1	5	6
SCIENCES HUMAINES	7	15	22
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	0	10	10
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	4	4	8
TECHNIQUES FORESTIERES	1	2	3
TECHNIQUES INFIRMIERES	2	6	8
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	0	1	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	1	0	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	1	3	4
NON IDENTIFIES	2	0	2
TOTAL	25	67	92

TABLEAU 14

QUESTION NO 7: Croyez-vous que les élèves possèdent une connaissance suffisante de l'anglais pour lire avec profit des ouvrages ou des textes écrits en anglais?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	16	74	2	92
%	17.4	80.4	2.2	100

TABLEAU 15

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 7 EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
BIOLOGIE	1	7	1	8
CHIMIE	0	3	0	3
EDUCATION PHYSIQUE	2	9	1	12
INFORMATIQUE	0	1	0	1
MATHEMATIQUES	0	3	0	3
PHYSIQUE	2	4	0	6
SCIENCES HUMAINES	6	15	1	22
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	0	10	0	10
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	4	4	0	8
TECHNIQUES FORESTIERES	1	2	0	3
TECHNIQUES INFIRMIERES	8	0	0	8
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	0	1	0	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	0	1	0	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	0	4	0	4
NON IDENTIFIES	0	2	0	2
	—	—	—	—
TOTAL	16	74	2	92

TABLEAU 16

QUESTION NO 8: Vous arrive-t-il de traduire des textes en français pour vos étudiants?

	OUI	NON	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	44	48	92
%	47.8	52.2	100

TABLEAU 17

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 8 EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

	OUI	NON	TOTAL
BIOLOGIE	4	4	8
CHIMIE	1	2	3
EDUCATION PHYSIQUE	5	7	12
INFORMATIQUE	1	0	1
MATHEMATIQUES	2	1	3
PHYSIQUE	1	5	6
SCIENCES HUMAINES	12	10	22
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	1	9	10
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	4	4	8
TECHNIQUES FORESTIERES	2	1	3
TECHNIQUES INFIRMIERES	5	3	8
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	1	0	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	0	1	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	4	0	4
NON IDENTIFIES	1	1	2
TOTAL	44	48	92

TABLEAU 18

QUESTION NO 11: pouvez-vous préciser quel type d'assistance serait utile à un professeur qui voudrait, soit traduire des textes dont il veut se servir en classe, soit franciser la terminologie de sa spécialité?

TYPE D'ASSISTANCE PROPOSEE	N DE REPONSES	%
- un service de traduction au Collège	29	50.9
- les services d'une personne-ressource	12	21.1
- l'accès à une banque de terminologie, à des lexiques spécialisés, à des glossaires	7	12.3
- les services d'une secrétaire	3	5.3
- un dégagement de tâche (partiel	2	3.5
- un cours de perfectionnement en anglais	2	3.5
- un service de traduction gouvernemental	1	1.7
- une compensation financière	1	1.7
TOTAL	57	100

TABLEAU 19

QUESTION NO 12: utilisez-vous d'autres sortes de matériel didactique qui font intervenir l'anglais?

CATEGORIES	NOMBRE DE REPONSES	%
FILMS 16 mm	28	30.4
BANDES VIDEO	15	16.3
TRANSPARENTS	19	20.7
CARTES	9	9.8
BANDES MAGNETIQUES	1	1.1
DISQUES	2	2.2
APPAREILS	31	33.7
AUTRES:		
FILMS BOUCLES	8	8.7
FILMS FIXES	2	2.2
DIAPORAMA	1	1.1
DIAPOSITIVES	2	2.2
NON-IDENTIFIES	3	3.3

TABLEAU 20

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 12 EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS * / CATEGORIES DE MATERIEL AUDIO-VISUEL	FILMS 16 mm	BANDES VIDEO	TRANSPARENTS	CARTES	BANDES MAGNETIQUES	DISQUES	APPAREILS	AUTRES:	FILMS BOUCLE	FILMS FIXES	DIAPORAMA	DIAPOSITIVES	NON-IDENTIFIES
BIOLOGIE	3(8)	1(8)	6(8)	3(8)			4(8)		2(8)				
CHIMIE							1(3)						
EDUCATION PHYSIQUE	3(12)	3(12)		1(12)	1(12)	2(12)	1(12)		2(12)				
INFORMATIQUE	1(1)	1(1)	1(1)				1(1)						
MATHEMATIQUES													
PHYSIQUE	1(6)	1(6)					4(6)		4(6)				
SCIENCES HUMAINES	6(22)	5(22)	5(22)	5(22)			5(22)				1(22)	1(22)	
TECH. D'ACTION SOCIALE	2(10)	2(10)					2(10)						1(10)
TECH. ADMINIST.	2(8)						2(8)						2(8)
TECH. FORESTIERES	1(3)	1(3)	1(3)										
TECH. INFIRMIERES	4(8)		2(8)				4(8)						
TECH. DE LABORATOIRE MEDICAL	1(1)	1(1)					1(1)						
TECH. D'INHALOTHERAPIE	1(1)	1(1)					1(1)						
TECH. RADIOLOGIQUES	3(4)						3(4)					1(4)	
NON IDENTIFIES	1(2)		2(2)				2(2)						
TOTAL	28	15	19	9	1	2	31	8	2	1	2	3	

Les chiffres doivent être interprétés de la manière suivante: par exemple, les chiffres qui figurent en regard de Biologie signifient que 3 professeurs sur les 8 qui ont répondu au questionnaire utilisent des films en anglais, 1 seul sur les 8 utilise des bandes video en anglais, et ainsi de suite.

TABLEAU 21

QUESTION NO 12 (SUITE): si tel est votre cas, pourquoi utilisez-vous ce matériel?

	NOMBRE DE REPONSES	%
PAS D'EQUIVALENT EN FRANCAIS	50	54.3
DISPONIBLES EN FRANCAIS MAIS DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT	7	7.6
QUESTION DE GOUT PERSONNEL	1	1.1
AUTRES	3	3.3

TABLEAU 22

REPARTITION DES REPONSES DE LA QUESTION NO 12 (DEUXIEME PARTIE) EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	PAS D'EQUIVALENTS EN FRANCAIS	DISPONIBLES EN FRANCAIS MAIS DIFFICULTE D'APPROVISIONNEMENT	QUESTION DE COUT PERSONNEL	AUTRES
BIOLOGIE	5	2		
CHIMIE	1			
EDUCATION PHYSIQUE	9		1	1
INFORMATIQUE	1	1		
MATHEMATIQUES	0			
PHYSIQUE	5	2		
SCIENCES HUMAINES	12			1
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	3			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	0	1		1
TECHNIQUES FORESTIERES	1			
TECHNIQUES INFIRMIERES	5			
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	1			
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	1			
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	4	1		
NON IDENTIFIES	2			
TOTAL	50	7	1	3

TABLEAU 23

QUESTION Nº 13: pensez-vous que la documentation technique en langue française soit inférieure à la documentation technique en langue anglaise?

	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	45	30	17	92
%	48.9	32.6	18.5	100

TABLEAU 24

REPARTITION DES REPONSES A LA QUESTION NO 13 EN FONCTION DES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	OUI	NON	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
BIOLOGIE	7	1	0	8
CHIMIE	3	0	0	3
EDUCATION PHYSIQUE	6	5	1	11
INFORMATIQUE	0	1	0	1
MATHEMATIQUES	2	1	0	3
PHYSIQUE	0	2	1	2
SCIENCES HUMAINES	8	11	3	19
TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE	4	1	5	5
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	4	2	2	6
TECHNIQUES FORESTIERES	0	2	1	2
TECHNIQUES INFIRMIERES	5	3	0	8
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	1	0	0	1
TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	1	0	0	1
TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	3	1	0	4
NON IDENTIFIES	1	0	1	1
TOTAL	75	30	17	92

TABLEAU 25

QUESTION NO 14: avez-vous l'impression d'avoir une influence sur la langue des étudiants?

	OUI	NON	NE SAVENT PAS	N'ONT PAS REPONDU	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	68	15	5	4	92
%	74	16.3	5.4	4.3	100

ANNEXE 3

Questionnaire sur la langue
d'apprentissage

LA LANGUE D'APPRENTISSAGE
AU CEGEP DE SAINTE-FOY

(QUESTIONNAIRE)

1.- Exigez-vous un (ou des) livre(s) en langue anglaise comme manuel de base?

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez le nombre: _____ sur _____

2.- Suggérez-vous des livres de référence en anglais?

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez le nombre: _____ sur _____

3.- Quand vous donnez un manuel de base en anglais ou des livres de référence en anglais, vous assurez-vous d'abord qu'il n'existe pas d'équivalents en français (ou de traductions françaises)?

☐ oui

☐ non

Dans la mesure où il existe des ouvrages équivalents en français, vous arrive-t-il de préférer quand même les ouvrages anglais?

Si oui, précisez les raisons:

4.- Dans le choix d'un ouvrage de référence ou d'un manuel, quelle importance accordez-vous à la langue (c'est-à-dire le fait que le livre soit en français ou en anglais)?

1, 2, 3, 4, 5 (encerclez le chiffre qui correspond à l'importance accordée)

(N.B.: 1 = très grande importance)

Quels autres critères considérez-vous? (mettez un chiffre pour indiquer l'ordre d'importance)

5.- Comment procédez-vous pour le choix d'un manuel ou d'un ouvrage de référence?

- ☐ bibliographies des Cahiers de l'enseignement collégial
- ☐ catalogues de la bibliothèque
- ☐ revues spécialisées
- ☐ bibliographies fournies par le Centre de documentation pédagogique
- ☐ bibliographies reçues pendant les études universitaires
- ☐ autres (précisez)

Quelles sources privilégiez-vous?

- ☐ françaises
- ☐ anglaises

Expliquez votre choix:

6.- Vous arrive-t-il de donner des textes polycopiés en langue anglaise à vos étudiants?

☐ oui

☐ non

Si oui, quel genre de texte?

☐ textes de lecture

☐ devoirs

☐ autres (précisez)

Si oui, pouvez-vous donner une proportion par rapport à l'ensemble des polycopiés que vous distribuez?

textes de lecture: ___%

devoirs : ___%

autres : ___%

7.- Croyez-vous que les élèves possèdent une connaissance suffisante de l'anglais pour lire avec profit des ouvrages ou des textes en anglais?

☐ oui

☐ non

8.- Vous arrive-t-il de traduire des textes en français pour vos étudiants?

- ☐ oui
- ☐ non

Si oui, quel genre de textes?

Quelles difficultés avez-vous rencontrées jusqu'ici? Expliquez.

9.- Dans vos cours, quand vous avez à désigner un concept ou une chose propre à votre spécialité, utilisez-vous:

- ☐ une terminologie française exclusivement?
- ☐ une terminologie anglaise exclusivement?
- ☐ une terminologie à la fois française et anglaise?
- ☐ les deux terminologies concurremment (c'est-à-dire en même temps)?

Si vous avez répondu la deuxième, la troisième ou la quatrième possibilité, expliquez votre réponse:

Si vous avez retenu la dernière possibilité, employez-vous

- ☐ d'abord le terme français et ensuite son équivalent anglais?
- ☐ l'inverse?

Expliquez votre réponse:

10.- Si vous étiez (êtes) aux prises avec une terminologie anglaise dans votre spécialité, avez-vous tenté de la franciser?

☐ oui

☐ non

Si oui, quelles difficultés avez-vous rencontrées? Expliquez.

11.- Pouvez-vous préciser quel type d'assistance serait utile à un professeur qui voudrait soit traduire des textes dont il veut se servir dans ses cours, soit franciser la terminologie de sa spécialité?

12.- Utilisez-vous d'autres sortes de matériel didactique qui font intervenir l'anglais?

- ☐ transparents
- ☐ cartes
- ☐ bandes video
- ☐ films 16 mm
- ☐ bandes magnétiques
- ☐ disques
- ☐ appareils dont les boutons, molettes, etc... portent des indications anglaises
- ☐ autres (précisez)

Si tel est votre cas, pourquoi utilisez-vous ce matériel?

pas d'équivalents en français

- ☐ disponibles en français mais difficultés d'approvisionnement (expliquez, s'il y a lieu)
- ☐ question de goût personnel
- ☐ autres (précisez)

13.- Pensez-vous que la documentation technique en langue française soit de qualité inférieure à la documentation technique en langue anglaise?

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ en général
- ☐ dans votre spécialité en particulier

Si vous avez répondu affirmativement, sur quels faits vous appuyez-vous?

14.- Avez-vous l'impression d'avoir une influence sur la langue des étudiants?

☐ oui

☐ non

Quelle que soit votre réponse, comment définissez-vous votre responsabilité à cet égard?

ANNEXE 4

Participation des départements à l'enquête sur la langue d'apprentissage

(Statistiques)

TABLEAU 1

PARTICIPATION DES DEPARTEMENTS A L'ENQUETE

SUR LA LANGUE D'APPRENTISSAGE

	QUESTIONNAIRES EXPEDIES	QUESTIONNAIRES RETOURNES	QUESTIONNAIRES NON RETOURNES
N	145	92	63
%	100	63	37

TABLEAU 2

PARTICIPATION DES DEPARTEMENTS A L'ENQUETE

SUR LA LANGUE D'APPRENTISSAGE (Détail)

DEPARTEMENTS		N. DE REPONSES
Action sociale	:	10
Biologie	:	8
Chimie	:	3
Education physique	:	12
Informatique	:	1
Inhalothérapie	:	1
Mathématiques	:	3
Physique	:	6
Radiologie	:	4
Sciences humaines	:	22
Techniques administratives	:	8
Techniques infirmières	:	9
Techniques médicales	:	1
Techniques forestières	:	3
Non identifiés	:	2
TOTAL	:	92